

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Sommaire

- page 02** : ouverture par Marc Lipinski, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation scientifique et technique
- page 04** : présentation du sondage Les Franciliens et la recherche, par Stéphane Marder Directeur général adjoint de la société de sondage LH2
- page 06** : Picri session 1 :
Tous citoyens experts de notre environnement
- page 20** : Picri session 2 :
L'implication des associations dans la recherche médicale
- page 38**: Picri session 3 :
Gouvernance, territoires et développement –
La recherche citoyenne pour de nouvelles formes
de démocratie
- page 53** : Table ronde :
Des partenaires pour une co-production des connaissances

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Ouverture

Marc Lipinski

Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France
en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'innovation scientifique et technique

La politique volontariste du Conseil régional en matière de recherche a conduit à créer 14 réseaux de recherche en région Île-de-France, ciblés sur des thématiques larges, dits « domaines d'intérêt majeur » (DIM), votés par le Conseil régional. Ces réseaux, qui ont vu leurs financements croître au fil des années, bénéficient de près de 50 % du budget total alloué à la recherche par la Région Île-de-France.

En 2004-2005, alors que la recherche traverse une crise importante, Marc Lipinski estime nécessaire d'encourager aussi bien la recherche académique classique que la recherche partenariale. Par recherche partenariale, il n'entend pas seulement l'association de laboratoires publics et de laboratoires privés qu'un partenariat plus large entre le monde de la recherche académique et des pans organisés de la société civile souhaitant s'impliquer sur des thématiques de recherche. Il s'agit de permettre à ces deux types d'acteurs désireux de mieux se connaître de travailler ensemble sur des projets de recherche, depuis leur élaboration jusqu'à leur mise en œuvre, et ce dans des domaines peu explorés par la recherche académique.

En effet, à partir du moment où ces travaux n'ont pas vocation à être publiés dans des journaux classiques de recherche, ils présentent un intérêt moindre pour des chercheurs dont on sait qu'ils sont essentiellement évalués sur leurs parutions. C'est aussi l'occasion, pour les associations, de s'approprier des méthodologies scientifiques, compétence

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

plutôt rare puisque nettement moins valorisée par le système éducatif français que les connaissances théoriques.

Les Picri visent également à développer une recherche non marchande, à un moment où l'Etat, par le biais d'incitations extrêmement fortes telles que le crédit impôt-recherche, encourage clairement le développement de recherches à but marchand. Par ailleurs, la création par l'Etat des Pôles de Compétitivité permet désormais de lier la recherche publique et les entreprises privées sur des projets d'innovation recevant d'importants budgets.

Marc Lipinski relève qu'en quatre ans, 5 millions d'euros ont été attribués à 42 projets Picri. Si les uns se sont achevés, d'autres sont en cours, et certains n'ont pas encore débuté. Par ailleurs, la procédure d'appel à projets 2009 est ouverte et s'achèvera le 15 mai. Cette première évaluation est donc tout à fait opportune, d'autant plus qu'à un an des élections régionales, il convient de savoir de quelles expériences s'inspirer pour se projeter vers l'avenir.

Marc Lipinski tient à rappeler combien cette manifestation lui paraît importante. Il annonce que cette journée sera articulée autour de quatre tables rondes : la première regroupera les Picri sur le thème de l'environnement, la seconde regroupera ceux qui ont trait à la santé, la troisième ceux qui portent sur la démocratie. Une quatrième table ronde abordera les Picri afin d'appréhender ce dispositif dans une approche plus large : celle de la démocratie scientifique.

Il évoque enfin les tensions actuelles entre le milieu des enseignants-chercheurs et le gouvernement et réaffirme son soutien au mouvement actuel. De longue date, les chercheurs se sentent contestés par les institutions gouvernementales, et ce malaise semble avoir atteint son point culminant. En marge de cette journée bilan Picri, il se tient aujourd'hui une manifestation contre la politique actuelle du gouvernement. Il a par conséquent été décidé de réserver une plage de temps en fin de matinée pour évoquer cette crise.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Présentation du sondage « Les Franciliens et la Recherche » Stéphane MARDER

Directeur général adjoint de la société de sondage LH2
Stéphane MARDER, Directeur général adjoint de la société de sondage LH2, présente les résultats de l'étude « Les Franciliens et la Recherche », commandée par la Région Île-de-France.

Soumis à 1 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus à la fin du mois de février, ce sondage porte sur la perception de la recherche, le rôle que la Région Île-de-France doit pouvoir jouer et les grands thèmes de recherche sur lesquels mettre l'accent, surtout en cette période de crise. Les résultats, encourageants, révèlent une perception très positive de la recherche par les Franciliens. En effet, lorsqu'on leur demande ce que leur évoque la recherche, les mots de « nouveauté », d'« innovation », de « découverte » sont cités en premier, suivis par « la « connaissance », « le « savoir », « le progrès », et enfin « l'amélioration des conditions de vie », « l'avenir », « le futur de la société et de l'humanité ». 98 % des Franciliens sont à même de pouvoir qualifier la recherche en ces termes de façon spontanée.

On constate par ailleurs que les Franciliens ont une conception citoyenne de la recherche : les trois quarts d'entre eux considèrent en effet que la recherche est l'affaire de tous, et seuls 26 % la cantonnent aux chercheurs. De surcroît, 43 % des Franciliens souhaiteraient s'exprimer sur le sujet de la recherche, par le biais, par exemple, de rencontres avec les chercheurs et de tables rondes.

85 % des répondants jugent que la Région Île-de-France a un rôle à jouer en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Pour 79 % des Franciliens, la Région a une légitimité aussi importante, voire supérieure à celle de l'Etat pour agir dans ce domaine. Un

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Francilien sur deux estime en outre que le budget alloué à la recherche par la Région doit être augmenté, même en période de crise.

La biologie et la santé arrivent en tête des domaines à prioriser, suivis de près par le développement durable, puis par les sciences humaines et sociales. Dans le contexte de la crise, les domaines sur lesquels il faut concentrer les efforts restent les mêmes, mais l'économie arrive en troisième position.

8 Franciliens sur 10 souhaiteraient être davantage informés en matière de recherche, et 75 % des Franciliens croient que la recherche peut apporter des solutions à la crise. Ce sondage montre une véritable attente des Franciliens envers une implication plus forte de la Région pour la recherche.

Paul de Brem, journaliste scientifique, animateur du colloque, relève le souhait des Franciliens d'accompagner concrètement l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs, notamment via des allocations de recherche. C'est à cette aspiration que répondent en partie les Picri, qui prévoient tous un volet formation. Les priorités des Franciliens exprimées dans ce sondage sont justement celles qui seront abordées durant ce colloque : la santé, l'environnement et les sciences sociales et humaines.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Picri session 1 : Tous citoyens experts de notre environnement

Participaient à cette table ronde :

Christine Ausoux, Inra

Alix Cosquer, Noé conservation

José-Frédéric Deroubaix, École nationale des ponts et chaussées (LESU)

Yves Girault, Muséum national d'histoire naturelle(MNHN)

Isabelle Goldringer, Inra

Eugénie Malandain, Institut d'étude du développement économique et social (IEDES)- Université Paris I

La table ronde était animée par Paul de Brem, journaliste scientifique. Paul de Brem précise que les tables rondes aborderont les Picri sous plusieurs angles : la nature et les résultats de la recherche menée, mais aussi la façon dont les Picri naissent et fonctionnent, les difficultés rencontrées et les conditions de leur réussite.

Le Picri « Vers une gestion citoyenne de l'eau » essaye de traduire en des termes accessibles pour le grand public une recherche sur le domaine de l'eau diffusée dans le réseau Île-de-France Environnement. José-Frédéric Deroubaix précise qu'ont travaillé à ce Picri deux types de partenaires. Le pôle scientifique incluait le Cereve, laboratoire interdisciplinaire réunissant des ingénieurs et des chercheurs en sciences humaines et sociales intéressés par la gestion de l'eau.

Le second partenaire scientifique était un programme de recherche, le Programme Interdisciplinaire de Recherche en Environnement de la Seine et de son bassin (Piren-Seine) qui rassemble des chercheurs de disciplines différentes sur le sujet de la Seine et de son bassin. Côté société civile, le Picri impliquait d'une part un collectif de 350 associations (Île-de-France Environnement), et de l'autre l'association H2O, qui œuvre pour la vulgarisation des connaissances scientifiques sur l'eau.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

L'objectif du Picri, outre son activité de vulgarisation des travaux du Piren-Seine, était de construire des « objets de recherche ». D'un commun accord, les partenaires soulèvent des questions d'expertise auxquelles les associations ne trouvent pas de réponse. Différents sujets d'expertise sont traités chaque année, depuis l'impact des perturbateurs endocriniens sur la Seine jusqu'au bilan des expériences de revitalisation des berges sur certaines petites rivières urbaines. Une fois l'accord trouvé sur les sujets d'étude, les programmes peuvent être lancés.

Au cours du Picri, des divergences d'approche sont apparues entre les associations et les chercheurs, ces derniers abordant la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Seine, alors que les associations privilégiaient leur champ d'action immédiat, à savoir des micro-écosystèmes (par exemple, un petit affluent d'une rivière urbaine soumis à un projet d'aménagement). Il a fallu également surmonter le problème des temporalités différentes entre le monde de la recherche et celui des associations. La construction d'une méthodologie scientifique exige souvent des délais longs (au minimum six mois) à l'issue desquels la question n'est plus toujours pertinente pour l'association, soumise aux aléas de l'actualité politique.

Cela n'a pas empêché la construction d'un programme de recherche commun sur les petites rivières urbaines mariant les contributions des sciences humaines et les sciences de l'ingénieur.

Alix Cosquer présente le Picri « Papillons et jardins : un indicateur éco-citoyen », porté par l'association de sauvegarde de la biodiversité Noé Conservation, dont elle fait partie, et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Alix Cosquer réalise une thèse sur le programme « l'Observatoire Papillon et Jardin » qui invite les particuliers à observer les papillons dans leur jardin, à les compter et à envoyer les données au Muséum d'histoire naturelle. Le but du Picri associé à ce programme n'est pas d'étudier les papillons en eux-mêmes, mais de comprendre le profil et les motivations des observateurs de ces papillons. Les six premiers

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

mois de cette étude entamée en octobre dernier ont été consacrés à une recherche bibliographique. Dès fin avril, cette première étape sera suivie d'une enquête exploratoire auprès d'un panel d'observateurs sur lesquelles seront bâties les premières hypothèses. L'enquête sera élargie dans un second temps à tous les participants du territoire. La nature de cette étude est incontestablement sociologique mais elle permet aussi de s'interroger sur les articulations entre les connaissances et l'action : un citoyen mieux informé sur son environnement sera-t-il par conséquent plus sensible aux questions environnementales ? Sera-t-il porté vers l'action ?

Un intervenant demande si tous les observateurs participant à l'étude habitent en Île-de-France.

Alix Cosquer indique qu'une grande partie des observateurs réside en Île-de-France (environ 800, ce qui représente un sixième du total) même si le programme s'étend sur toute la France métropolitaine. Elle poursuit en exposant les quelques difficultés qui ont pu apparaître au cours du projet. Il est vrai que l'association et le Muséum poursuivent des objectifs relativement différents, mais ceux-ci s'avèrent finalement complémentaires. Certes, l'association souhaite avant tout connaître les observateurs des papillons et pérenniser ce réseau. Mais la fidélité des observateurs et la qualité des informations qu'ils envoient déterminent le résultat proprement scientifique de l'expérience, et intéressent à ce titre le Muséum. Enfin, il faut être attentif au point de vue des directeurs de thèse, qui exigent de l'expérience qu'elle valide des résultats scientifiques, ce qui complexifie l'articulation des objectifs.

Une intervenante se demande si le fait de réaliser une thèse avec une association a été bien accueilli par les autres étudiants en thèse au Muséum national d'histoire naturelle. Alix Cosquer concède que cette méthode est inhabituelle. Néanmoins, elle n'a pas noté de réaction négative particulière. Paul de Brem invite Yves Girault à présenter le Picri « L'exposition itinérante : un outil d'expertise citoyenne pour une appropriation sociale des questions environnementales ».

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Yves Girault explique qu'il s'agit d'un projet de co-construction de connaissances scientifiques. A l'origine, se trouve la volonté de sortir du principe de transmission unilatérale des connaissances du chercheur vers le lecteur. L'apprentissage scientifique des citoyens doit aussi se construire en relation avec leur environnement. Le conflit cognitif est à ce sens une méthode d'apprentissage à part entière : il naît lorsque le savoir abstrait et les représentations mentales de l'individu se trouvent confrontés à un environnement inhabituel qui les remet en cause. Plus concrètement, le projet était de travailler avec des collégiens et des lycéens de Seine-Saint-Denis pour construire avec eux une expertise citoyenne. Deux étapes étaient prévues : dans un premier temps, explorer la possibilité même de cette « co-construction » ; dans un second temps, savoir si cette co-construction serait considérée avec sérieux par les adultes.

Le Picri s'est attaché à offrir aux élèves le cadre le plus ouvert possible en proposant le thème de la mobilité comme objet de co-construction. Les membres du projet s'attendaient donc à ce que les élèves travaillent spontanément sur la mobilité dite « verte », à travers des questions comme le co-voiturage. Dans son intitulé, le Picri prévoyait d'ailleurs d'aborder « des questions environnementales ». Or les élèves ont bel et bien travaillé sur la mobilité, mais la mobilité sociale, et sur leur environnement, mais social lui aussi ; on voit dès lors comment l'expérience a effectivement bousculé les représentations et le sens que les chercheurs avaient initialement accordé à ces mots.

L'idée était que chaque classe s'approprié cette question de la mobilité et qu'au bout de deux mois soit choisi un sujet de recherche commun. Autour de ce sujet de recherche devait s'articuler une communauté d'apprentissage composée à la fois de membres extérieurs, des élèves, ainsi que d'autres élèves issus d'établissements différents et d'âges variés. Il est apparu que la question de la mobilité se posait d'abord pour eux en termes de mobilité sociale et culturelle. L'explication est simple : les élèves appréhendent de ne pas être acceptés dans les facultés

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

parisiennes à cause de leur adresse, et s'intéressent aux moyens de changer de département. Le Picri a donc fourni aux élèves les moyens scientifiques d'évaluer la réalité de la mobilité sociale pour aller au-delà des analyses des médias sur le sujet. Ainsi, ils ont été guidés par des sociologues et des professionnels. Ils ont pu rencontrer des politiques, des responsables associatifs ; ils ont appris à mener des enquêtes. C'est là le sens de la recherche citoyenne : permettre aux citoyens d'avoir les méthodes scientifiques adéquates pour analyser leur environnement. A l'issue de ces travaux, les élèves ont pu modifier quelque peu les croyances et les idéologies sur ce thème. Une exposition a pu être réalisée dans un parc, et ces questions pourront être reprises par les classes futures.

Là encore, la temporalité a constitué un obstacle important : la Fondation 93 travaille la plupart du temps sur des projets de long terme bien rodés en amont. Or, ce partenariat avec des élèves, qui choisissaient les thèmes et les orientations, prenait constamment une tournure imprévisible, rendant impossible les anticipations sur le long terme. Les membres de l'association devaient réagir au jour le jour pour trouver des intervenants en fonction des sujets choisis. Du côté des chercheurs, la mission s'est avérée plus confortable puisqu'ils étudiaient les aspects réflexifs, relatifs à l'accompagnement du projet et non à son animation.

Par ailleurs, les objectifs de la Fondation 93 et du Muséum National d'Histoire Naturelle différaient quelque peu : la Fondation 93 souhaitait innover sur des projets liés à l'ingénierie culturelle et réutiliser les conclusions des chercheurs dans son activité quotidienne, tandis que le Muséum se concentrait sur des problématiques plus théoriques. Enfin, on sous-estime souvent le rôle de la culture. Apprendre à se connaître ne rend pas forcément les choses plus simples. Derrière la réflexion théorique des chercheurs, se profile une volonté de changer les pratiques d'enseignement et les rapports au pouvoir et donc, in fine, de changer l'école. La Fondation 93 n'a pas du tout cet objectif et considère davantage le projet comme un accompagnement.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Par ailleurs, Yves Girault reconnaît que les chercheurs avaient, contrairement à la Fondation 93, une connaissance très partielle de ce milieu socio-culturel. Cela les a conduits à fixer des objectifs trop ambitieux. En particulier, les 26 heures de travaux par an avec les élèves exigeaient un investissement trop fort de la part des enseignants. Un intervenant demande en quoi, à l'issue de ces deux ans, la représentation réciproque entre les chercheurs et les élèves a pu évoluer.

Yves Girault fait remarquer que, le plus souvent, ces élèves n'ont l'habitude ni d'être écoutés, ni de s'écouter eux-mêmes. Le projet les a aidés à construire une argumentation et il a créé un climat d'écoute réciproque entre élèves et professeurs. A titre d'illustration, lorsque les membres du projet ont envisagé de créer un blog pour faire s'exprimer les élèves, ils craignaient que ces derniers s'en servent pour déposer des contenus pornographiques ou pour régler des comptes. Ils ont ainsi passé de nombreuses heures à réfléchir à un système de filtre. Or, les problèmes rencontrés ont d'abord été techniques, à cause d'un manque de moyens dans les écoles. Par ailleurs, l'expérience a été très enrichissante puisque, grâce au forum, les élèves ont été incités à « écrire » leur pensée, et donc à la structurer.

Yves Girault déplore en revanche la brièveté des délais. En effet, il a fallu un an pour apprendre à se connaître et mettre en confiance les enseignants avec le projet. Au bout de trois ans, ceux-ci se sont sentis très à l'aise et les choses se sont accélérées. Il évoque également la réapparition de clichés, renforcés par des ouvrages parus sur cette expérience. Le projet a néanmoins permis aux élèves de prendre conscience qu'ils pouvaient, parallèlement aux médias, être responsables de certains clichés et que le changement passait en partie par eux.

Enfin, Yves Girault regrette que les élèves n'aient pas été convaincus de l'utilité du projet. Certains ont dépensé beaucoup d'énergie et attendaient un retentissement plus large du projet, dont on leur avait dit qu'il était financé par la Région Île-de-France. Malgré les sollicitations

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

des membres du Picri, très peu d'acteurs de la société civile ont pris le temps de lire le blog des élèves et d'y réagir.

Paul de Brem demande à Isabelle Goldringer, représentante du Picri « Développement de pratiques paysannes de gestion et sélection de variétés de blé pour du pain bio de qualité en région Île-de-France », d'évoquer à son tour les types de tensions entre chercheurs et responsables associatifs qu'elle a pu observer lors de la coopération.

Isabelle Goldringer met l'accent sur le manque de reconnaissance de la recherche participative parmi les chercheurs. L'idée qu'on puisse faire un travail de qualité hors des laboratoires et en marge des partenariats classiques y est en effet peu répandue.

Spécialiste de la diversité génétique des variétés de blé, Isabelle Goldringer a constaté, en commun avec des acteurs de l'agriculture biologique, un manque criant de variétés de blé adaptées à l'agriculture biologique. Depuis 50 ans, les variétés de blé dont on dispose, toutes destinées à l'agriculture intensive, sont sélectionnées pour donner des « baguettes blanches » via des processus de transformation rapide qui n'ont rien à voir avec ceux utilisés pour l'agriculture biologique. Face à ce manque, le Picri s'est intéressé aux variétés anciennes de blé conservées dans la banque de graines de Clermont-Ferrand.

Cette collection stocke dans le froid des graines de blés « d'autrefois » qui, remises en champs, peuvent servir de point de départ à la fabrication de pain biologique. Il faudra bien sûr les cultiver dans les conditions de l'agriculture biologique et non pas dans des stations standardisées de l'Inra. Il s'agit de travailler avec les agriculteurs et les boulangers sur l'observation et la transformation de ces variétés pour les améliorer en intégrant l'avis des consommateurs. Ces derniers sont en effet très impliqués dans le choix et l'évaluation des variétés. Des dégustations sont organisées. Un protocole d'analyse sensorielle, telle qu'il en existe pour le vin, a été mis en place avec les partenaires afin de permettre aux consommateurs de caractériser chaque pain selon différents critères organoleptiques (texture, odeur, couleur, goût) et visuels.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Même si Isabelle Goldringer a fait des démarches auprès de semenciers, ceux-ci ne s'intéressent pas vraiment à ce projet. Le marché des semenciers est concentré aux mains de très grosses entreprises qui développent des variétés qu'elles pourront revendre sur tout le Nord de l'Europe et donc adaptées à l'agriculture conventionnelle. La culture de variétés biologiques ne représente qu'une niche à leurs yeux. Il existe un autre obstacle, plus technique. Les semenciers doivent pouvoir vendre des variétés homogènes. Or, les variétés biologiques, davantage soumises aux changements climatiques et à la pression parasitaire, ne sont jamais les mêmes d'une année sur l'autre et cette incertitude compromettrait les prévisions de vente des semenciers.

Des images de plantes en pot diffusées à l'écran illustrent un travail mené en chambre de culture avec l'Inra de Versailles. Il s'agit, en appliquant certains stimulus et en appréciant les réponses de la graine, d'identifier les facteurs environnementaux de variation, comme la température ou la lumière, pour mettre en place des expériences en plein champ.

Paul de Brem demande aux associations parties prenantes à ce Picri si elles désirent donner leur point de vue sur la manière dont la collaboration s'est déroulée.

Une intervenante prend la parole pour une intervention qu'elle qualifie de « faussement hors sujet ». Elle indique avoir créé une association sur la notion d'expertise d'usage pour les usagers de la santé. Ayant elle-même une greffe de la colonne vertébrale, elle estime avoir une « expertise d'usage » et considère que la médecine appartient tout autant aux praticiens qu'aux usagers de la santé. Elle renvoie les personnes intéressées au site de l'association : [HYPERLINK «http://www.ressources-solidaires.com»](http://www.ressources-solidaires.com) www.ressources-solidaires.com

Une intervenante assimile les pratiques des semenciers, désireux de revendre tous les ans leur production à des agriculteurs, à des méthodes

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

« de Monsanto ». Elle se demande quel retentissement cette question peut avoir eu auprès des membres du projet.

Paul de Brem précise que dans le cadre de la culture de blé biologique, les agriculteurs peuvent récupérer une partie de leur récolte et la ressemer l'année d'après. Ce faisant, ils devancent l'offre des semenciers, qui devient inutile.

Isabelle Goldringer souligne qu'elle réfléchit, avec le « Réseau semences paysannes », aux moyens de faire évoluer la réglementation sur les semences, notamment au niveau européen. Il s'agit, d'une part, d'accorder une place plus importante aux variétés de la culture biologique et, d'autre part, de faire reconnaître aux agriculteurs le droit d'échanger, de cultiver et de sélectionner les semences, conformément à ce que stipule déjà le traité international sur les ressources génétiques pour l'agriculture et l'alimentation.

Paul de Brem propose ensuite à Eugénie Malandain de présenter le Picri « Les réseaux d'acteurs du commerce équitable en Île-de-France ». Eugénie Malandain déclare que l'objectif était d'étudier les moyens de favoriser la diffusion du commerce équitable en région Île-de-France, en particulier via la mise en réseau des acteurs. Le Picri associait la Plateforme pour le commerce équitable (PFCE), qui réunit une quarantaine d'acteurs français du commerce équitable, et l'Institut d'études sur le développement économique et social (IEDES), un laboratoire dépendant de l'université de Paris 1.

L'étude consistait à identifier et catégoriser des acteurs « spécialisés commerce équitable ». Les parties prenantes, qualifiées « d'acteurs du commerce équitable », entraient également dans le champ de cette étude dans la mesure où, de par leurs activités marchandes ou non marchandes, elles participaient à la diffusion du concept sur le territoire. Pour mener cette étude, les membres du projet ont interviewé six catégories d'acteurs : les acteurs spécialisés commerce équitable, les opérateurs biologiques, les associations de consommateurs, les

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

associations de solidarité internationale, les collectivités territoriales, enfin les acteurs importants. Cette dernière catégorie regroupait les acteurs économiques parties prenantes du commerce équitable, tels que le label Max Havelaar. Si le Picri devait produire des conclusions en termes de recherche et de savoirs, il devait également générer des résultats pour les acteurs et pour le territoire.

Concernant le volet recherche, les membres du Picri ont mené environ 70 entretiens auprès des acteurs précités. Ces enquêtes révèlent l'existence de liens très forts dans l'esprit des acteurs entre les notions de commerce équitable, d'environnement et d'économie solidaire. L'interdépendance et la cohérence de ces concepts ont fait consensus. En revanche, des divergences sont apparues vis-à-vis du lien entre commerce équitable et solidarité internationale, soit, en d'autres termes, le commerce équitable dans sa dimension Nord-Sud, Nord-Nord ou Sud-Sud. Les liens entre commerce équitable et les entreprises conventionnelles ont tout autant fait débat. D'aucuns s'interrogent sur le fait que la grande distribution soit elle-même partie prenante de la diffusion du commerce équitable. A ce stade, il est vrai qu'il y a des incompréhensions réciproques entre acteurs du commerce équitable et la grande distribution. Au niveau des pratiques, le seul lien existant entre le monde de l'économie solidaire et les entreprises conventionnelles reste le label Max Havelaar. La création d'autres cadres de discussion ou d'échange s'inscrit précisément dans les objectifs de ce Picri. Paul de Brem demande des précisions quant à l'utilisation de ce travail par le Conseil régional d'Île-de-France.

Eugénie Malandrin répond que le commerce équitable est en effet un concept à dimension politique. Les membres du projet ont dès lors étudié la façon dont les collectivités territoriales intègrent le commerce équitable dans leurs politiques publiques. Au fil des entretiens, ils ont observé des impulsions et des freins.

Ce constat a servi de base concrète à des actions visant à favoriser une meilleure prise en compte du commerce équitable. Chaque année, par

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

exemple, le Picri restitue ses travaux de recherche aux acteurs et aux chercheurs. Cette démarche améliore la connaissance que les acteurs du commerce équitable peuvent avoir les uns des autres et amorce une mise en réseau au niveau régional. Le réseau ainsi créé, baptisé Cofrace (Comité francilien des acteurs du commerce équitable), fédère des acteurs qui appartenaient déjà à des réseaux et des acteurs indépendants autour de la volonté d’agir en commun pour le commerce équitable à l’échelle du territoire francilien. Le Picri a ainsi créé une véritable dynamique.

Paul de Brem précise qu’Eugénie Malandrin appartient à la fois au monde associatif et au monde de la recherche et lui demande si cette double appartenance a facilité la naissance et le développement du Picri. Eugénie Malandrin reconnaît que cela a permis d’aplanir les tensions qui ont pu exister. Mais, le dialogue entre les partenaires a principalement bénéficié du système de gouvernance mis en place. La chargée de projet appartenait en effet également à la Plate-forme pour le commerce équitable. Cette proximité entre certains membres du comité de pilotage a donc facilité le dialogue entre la recherche et l’action. Toutefois, il ne faut pas nier que des tensions ont pu voir le jour, surtout au début, entre les acteurs de terrain et les chercheurs. Les premiers souhaitaient notamment mener des actions très rapides, leur assurant une certaine visibilité, et n’étaient pas dépourvus d’a priori négatifs sur l’utilité du volet recherche du projet. Après deux ans et demi de travail collaboratif, ce rapport conflictuel a été maîtrisé, notamment grâce à une égale prise en compte des intérêts de chacun.

Paul de Brem s’adresse ensuite à Christine Audoux, responsable ressources humaines à l’Inra, qui, dans le cadre d’un travail de thèse, a observé de façon transversale plusieurs Picri.

Christine Audoux précise que c’est en tant que doctorante dans un laboratoire de sociologie qu’elle suit les Picri. Ils sont, selon elle, l’expression d’un autre rapport possible entre science et société.

D’après les interventions et l’étude qu’elle a elle-même menée, elle

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

estime que les risques et les difficultés rencontrées sont à la hauteur de l'ambition poursuivie : permettre à deux mondes très différents de se rencontrer. La finalité des projets, à savoir co-construire des connaissances, est d'emblée compromise dans un monde où les savoirs qui dominent proviennent de la sphère scientifique. Il serait d'ailleurs un peu naïf de croire à un idéal de subsidiarité entre les deux partenaires. Il ne s'agit pas, en effet, de faire travailler le généticien aux champs et d'envoyer l'agriculteur faire des essais en laboratoire. Les partenariats doivent fonctionner sur des bases différentes.

On pourrait envisager deux sphères : d'un côté, celle de la construction des objets de recherche et, de l'autre, celle de la construction des questions d'expertise. De ces deux logiques découlent des rapports différents au monde, au temps, à l'identité professionnelle. Les associations attendent des résultats immédiats, pour pérenniser leur position dans un espace concurrentiel. Elles se battent pour conserver leur légitimité. Il est donc impératif que les partenaires s'entendent, dès le départ, sur les buts recherchés. Néanmoins, le questionnement peut se prolonger au-delà de cette étape, jusqu'à entraîner la démission d'un ou de plusieurs partenaires.

L'autre nœud de conflit se situe au niveau de la légitimité des savoirs et du vocabulaire. Les partenaires travaillent avec des référentiels différents. Il ne suffit pas d'échanger son lexique avec celui de l'autre pour se comprendre. Concrètement, les uns et les autres savent très bien construire des statistiques. Mais, si les chercheurs auront recours aux statistiques pour valider leur réflexion théorique, les associations questionneront davantage leur capacité à traduire la réalité qui les entoure. Le consensus se fera soit en faveur d'une mesure rigoureuse du réel, soit en faveur d'une « capacité à dire le réel » si celui-ci s'avère plus complexe qu'on ne l'avait cru, au détriment de la méthodologie scientifique.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Christine Audoux tient à évoquer la question de la représentation. Aucun acteur ne représente que lui-même. Les partenaires sont mus par des idéaux, des aspirations portées par des communautés, des groupes, des écoles de pensée – ainsi Yves Girault parlait-il de son espoir de changer l'école. Il faut savoir qui on représente, et surtout ne pas se contenter de se représenter soi-même. Cette mise en perspective est d'ailleurs l'un des attendus du Conseil régional. C'est aussi un besoin pour les partenaires eux-mêmes et cette mise en perspective peut s'avérer complexe pour ces derniers : par exemple, lorsqu'un généticien voit l'institution des généticiens nier le caractère scientifique du protocole de son Picri, peut-il se dire qu'il représente la communauté des généticiens ?

Ces épreuves peuvent être surmontées s'il existe un vrai « désir », c'est-à-dire un engagement réel des partenaires à « se traduire mutuellement ». Souvent, les Picri réussissent grâce à une ou deux personnes médiatrices, qui assurent la jonction entre les différents référentiels. Elles construisent ces passerelles parce que c'est leur personnalité, ou parce que, elles-mêmes issues de ces deux mondes, scientifiques et associatifs, elles possèdent le double langage. Elles sont motivées, comme le disait Paul Ricœur, par « le plaisir d'habiter la langue de l'autre compensé par le plaisir de recevoir chez soi la parole de l'étranger ». En d'autres termes, si on traduit l'autre, on peut être soi-même compris.

Une intervenante, chargée de mission « ouverture à la société » dans un organisme public dédié à la sûreté nucléaire, et qui travaille elle aussi en lien avec les citoyens, fait part des problèmes qu'elle rencontre. Elle pense en particulier aux différences de temporalité et de financement. En effet, si de son côté, en tant que chercheuse, des fonds lui sont alloués, en revanche, il est beaucoup plus difficile pour les associations, souvent composées de bénévoles, de se financer. Elle demande comment les Picri ont pu gérer ce déséquilibre.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Yves Girault précise que les budgets des Picri sont conséquents, de l'ordre de 50 000 euros par an en général, sur deux ou trois ans. En revanche, le problème des temporalités différentes s'est réellement posé. Les chercheurs parties prenantes du projet avaient défini à l'avance leurs engagements, et en connaissaient parfaitement les implications en termes de temps de travail. Mais les enseignants qui ont bien voulu s'investir n'ont pas vu appréhendé immédiatement la portée et la difficulté du projet. Il leur a fallu consacrer une partie considérable de leurs heures de travail, notamment en réunions, sans dédommagement. Au demeurant, le Ministère de l'Éducation Nationale ne soutient plus autant qu'avant les dispositifs pluridisciplinaires tels que les ateliers scientifiques et les très petites entreprises. Les enseignants perdent sensiblement l'habitude de développer une approche « a-disciplinaire » avec leurs élèves. Ce réajustement exigeait donc un travail supplémentaire de leur part. Au final, le manque de temps a nui au volet « participatif » de la recherche, car les enseignants ne pouvaient pas être associés à tous les stades du projet.

José-Frédéric Deroubaix soulève quant à lui une divergence de compréhension entre les chercheurs et les associations sur l'objet même de la recherche. Les chercheurs avaient une approche très spécialisée de la problématique de l'eau en milieu urbain. Il s'agissait pour eux de réfléchir à la notion de « bon état écologique » mentionnée dans une directive-cadre européenne et de ses implications pour la gestion de l'eau. Les associations avaient une tout autre approche, plus « globalisante ». Au-delà de la question de l'eau, elles désiraient travailler sur la biodiversité dans les sols urbains, ce pour quoi les chercheurs du projet n'étaient pas qualifiés. Il a donc fallu faire appel à d'autres collègues travaillant sur les sols au sein de l'Inra, et réajuster en conséquence le financement du Picri.

Une intervenante qui réalise une thèse sur le tourisme solidaire témoigne de sa difficulté à faire reconnaître par ses pairs l'intérêt du volet « action » de sa recherche. Elle demande à Alix Cosquer comment elle

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

concilie la reconnaissance de ses travaux par le milieu des chercheurs et l'efficacité sur le terrain.

Alix Cosquer se positionne avant tout en tant que doctorante. A long terme, l'objectif est de mener une recherche qui a vocation à être publiée et reconnue par le milieu scientifique. Il ne s'agit pas de fonder la recherche sur les questions des associations, mais plutôt d'aider les associations, au travers de la recherche, à répondre à leurs interrogations pratiques.

Picri session 2 : L'implication des associations dans la recherche médicale

Participaient à cette table ronde :

Arnaud Boulling, Inserm

Anne-Hélène Clair, Inserm

Dominique Davous, Faculté de médecine Paris-Sud XI

Dominique Donnet-Kamel, Responsable de la mission Inserm-associations

Ashween Peerbaye, CNRS

Nadine Pellegrini, Fondation Garches

Christophe Demonfaucon, Association française de personnes souffrant de troubles obsessionnels Compulsifs (Aftoc)

La table ronde était animée par Paul de Brem, journaliste scientifique. Paul de Brem précise que les Picri dans le domaine de la santé font en grande partie intervenir des associations de malades. Ces associations nourrissent des attentes très particulières à l'égard de la recherche, aussi bien en termes de soins, de guérison, que de prise en charge des personnes.

Nadine Pellegrini est médecin au Centre d'Innovation Clinique et Technologique Raymond Poincaré, à Garches. Elle fait aussi partie de la

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Fondation Garches pour l'insertion des personnes handicapées créée à l'initiative des médecins de l'hôpital. Le Picri « Evaluation clinique des fauteuils roulants électriques » étudie la satisfaction des utilisateurs des 80 modèles de fauteuils roulants électriques existants à ce jour. L'expérience est inédite, et intéressera les 31 000 usagers de fauteuils roulants en France.

Nadine Pellegrini décrit un processus en deux étapes. Dans un premier temps, une enquête de satisfaction a été soumise à des utilisateurs. Le questionnaire s'appuyait sur l'Échelle de Satisfaction envers une Aide Technique (ESAT), une échelle produite et validée par le Canada. Les modèles de fauteuils étaient répartis en trois catégories : la catégorie 1 regroupait les fauteuils légers facilement démontables pour être mis en voiture, mais peu performants sur un usage extérieur ; la catégorie 2 concernait les fauteuils intermédiaires destinés à l'usage intérieur et extérieur et non démontables ; la catégorie 3 rassemblait les fauteuils les plus imposants et les plus sophistiqués en termes d'options.

Tout au long de cette étude, les fauteuils étaient notés de 1 à 5 sur plusieurs critères de qualité. Étaient notamment pris en compte le poids, les dimensions du fauteuil, la facilité d'ajustement des différentes composantes, par exemple à la taille de l'utilisateur... Les utilisateurs évaluaient également leur sentiment de sécurité à l'usage, la solidité des fauteuils, la facilité de leur maniement en extérieur et en intérieur. Ainsi, les gros fauteuils se pilotent difficilement en intérieur, et inversement pour les petits fauteuils. Enfin, les fauteuils étaient jugés selon leur capacité à répondre à toutes les attentes de l'utilisateur.

À l'issue de cette enquête, l'équipe a sélectionné les trois meilleurs fauteuils par catégorie. La deuxième étape du projet consistait à faire tester ces trois modèles par douze utilisateurs sur des parcours en intérieur et extérieur. Les parcours en extérieur incluaient des passages de marches, de barres. En intérieur, on appréciait la malléabilité du fauteuil, en le soumettant, par exemple, à des contournements de plots dans

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

des couloirs. Aucun des trois fauteuils ne s'est imposé dans toutes les catégories, chacun d'entre eux ayant ses atouts et ses faiblesses. Paul de Brem souligne l'originalité du projet, qui s'apparente à un « 60 millions de consommateurs » au bénéfice des personnes handicapées. Il aimerait savoir en quoi les financements du Picri ont pu aider à la réalisation de l'étude.

Pour Nadine Pellegrini, cette aide a été précieuse. Elle a financé notamment les transports des personnes handicapées sur le lieu de l'enquête et la collaboration d'un thérapeute.

Un intervenant demande quelle était l'association partenaire.

Nadine Pellegrini répond qu'il s'agit de la Fondation Garches, association reconnue d'utilité publique s'occupant de la réinsertion des personnes handicapées. En son sein, une cellule propose des consultations gratuites d'aide au choix du fauteuil roulant.

Paul de Brem s'enquiert de la diffusion des résultats, en particulier auprès de l'Association des Paralysés de France (APF).

Nadine Pellegrini assure que l'association sera informée, si elle en fait la demande. Par ailleurs, l'équipe a communiqué sur cette étude lors des Congrès de la Fondation Garches en novembre 2008 et prépare des publications. Nadine Pellegrini prévoit personnellement de publier un article dans le journal de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Une intervenante se décrivant comme « usagère de la douleur », juge réductrice cette mesure de la douleur par une échelle quantitative à l'heure où, dans la sphère économique, on renonce à mesurer la qualité de vie des populations par le PIB. Elle critique en particulier l'emploi de critères négatifs, renvoyant à des maux et à des handicaps. Il serait temps de créer des échelles de « bien-être » identifiant des « plus » au lieu d'identifier des « moins ».

Nadine Pellegrini confirme que des tests sont en cours concernant une échelle d'origine anglaise destinée à évaluer le confort, notamment en

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

fauteuil roulant.

Paul de Brem annonce le Picri suivant, intitulé « Aspects et enjeux éthiques autour de la greffe de moelle osseuse en pédiatrie : la communication de l'information aux familles ». Ce Picri accompagne les familles des enfants en attente de moelle osseuse ainsi que le corps médical. Dominique Davous, chercheuse et militante associative, tient tout d'abord à remercier les associations partenaires : l'association Capucine qui recrute et rassemble des donneurs de moelle osseuse, et une association québécoise, le Camp.

La greffe est un phénomène complexe. Il s'agissait de trouver les mots pour l'expliquer, annoncer les risques, traiter les inquiétudes et aborder les questions éthiques. L'objectif était surtout d'inciter les parents à accepter la greffe pour leur enfant. Le processus d'acceptation, long et difficile, s'apparente à l'ascension du mont Everest : on gravit sans problème la montagne, et ce sont les derniers mètres qui nous séparent de l'arrivée qui nous paraissent insurmontables.

C'est pourquoi la méthode du Picri va reposer sur l'élaboration, au fil d'entretiens, « d'une médecine narrative ». D'ores et déjà, le Picri a permis l'évaluation, puis la réédition en 2008 d'un livre d'une centaine de pages, intitulé « Mon enfant va recevoir une greffe de moelle », destiné à informer les familles sur les questions de greffe. Ce livre a servi de support pour interroger les soignants sur leur capacité à communiquer avec les familles des enfants concernés par une greffe. En particulier, le livre répertorie les différentes façons d'aborder les questions éthiques soulevées par la greffe de moelle osseuse.

Par exemple, il arrive régulièrement que les enfants greffés soient conduits en service de réanimation. Or ces services de pédiatrie n'ont pas l'habitude de communiquer avec les parents. L'autre axe de ce Picri est d'informer les membres du corps médical lui-même sur les problématiques propres aux greffes de moelle osseuse chez les enfants. Les unités mixtes accueillent aussi bien les adultes que les adolescents

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

de plus de 15 ans. Pour ces équipes médicales, la transition entre un patient âgé de 80 kg et un enfant plus fragile peut s'avérer extrêmement délicate à gérer. D'une part, les modes de prélèvement et d'administration des soins diffèrent du tout au tout. D'autre part, comme l'exprime une infirmière dans le livre, on craint aussi de faire des erreurs sur le plan relationnel. Le Picri s'est donc attaché à améliorer le dialogue entre les équipes de greffe et les équipes de soins palliatifs. En effet, l'arrivée des équipes de soin palliatif dans le service de greffe signifie bien souvent l'annonce de la mort et c'est une expérience traumatisante pour les familles.

Paul de Brem ajoute que les résultats de ce Picri ont été présentés lors d'un colloque ayant rassemblé 200 personnes. Il expose le principe de la « médecine narrative » : l'équipe a rencontré des familles, récolté leurs histoires ; puis, sur la matière de ces entretiens, une conteuse québécoise a construit une seule histoire, celle de « La Petite Lucie » dont Paul de Brem propose d'écouter un extrait. Il précise que la plupart des enfants qui ont des problèmes de moelle osseuse ont un système immunitaire défaillant et doivent vivre « dans une bulle ». C'est de cette « bulle » dont il est question dans le conte.

« Elle a tout juste cinq ans, quand sa mère l'entend pour la première fois dans la bouche du médecin : le mot « bulle » pour sa petite. Elle sent une grosse bulle qui se forme dans sa gorge. La bulle avale les mots de la mère, elle les empêche de passer. Et la première image qui envahit son écran intérieur, c'est l'ogresse des contes russes : la Papayaga en train de manger le prince Ivan. Quand la petite Lucie voit la bulle pour la première fois, elle dit : « Oh, un gros œuf ». Quand elle entre dans l'œuf, elle dit : « Je veux mon doudou » Et elle met ses deux mains devant sa bouche ; elle ne veut pas laisser les mots passer. »

Paul de Brem aimerait connaître les origines de ce Picri. Dominique Davous évoque son engagement fort dans ces domaines depuis une quinzaine d'années, ainsi que sa sensibilité particulière en-

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

vers les questions de la mort et des soins palliatifs depuis 10 ans. Ceci étant, elle tient à rappeler que les deux tiers des enfants survivent à une greffe de la moelle osseuse. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'améliorer la façon dont les soignants évoquent la question de la mort auprès des parents.

Paul de Brem aborde le Picri « Génome de la pancréatite chronique héréditaire, espoir thérapeutique ». Il présente Arnaud Boulling, membre de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) au sein d'un laboratoire consacré à la génétique moléculaire et à la génétique épidémiologique implanté à Brest. La pancréatite chronique héréditaire est une maladie génétique héréditaire qui provoque une inflammation du pancréas et des troubles digestifs à divers degrés de sévérité. C'est une maladie rare, qui touche 200 personnes en France. Les personnes atteintes sont victimes de discriminations en entreprise, car la pancréatite chronique est associée à l'alcoolisme.

Arnaud Boulling situe le problème au niveau du diagnostic. Les personnes « errent » souvent pendant en moyenne neuf ans avant d'obtenir un diagnostic. De surcroît, en cas d'erreur de diagnostic, elles peuvent se voir accusées à tort d'alcoolisme. Les médecins n'ont pas suffisamment d'armes scientifiques pour identifier de façon efficace cette maladie peu connue. C'est là la raison d'être de ce Picri, né d'une étude épidémiologique menée par l'Association des Pancréatiques Chroniques Héréditaires (APCH). Le recensement effectué auprès des malades a permis une meilleure caractérisation de cette population. Bien que la transmission héréditaire de cette maladie soit un principe avéré, on ignorait pour un grand nombre de ces personnes l'origine de l'anomalie génétique mise en cause. Ainsi est née l'idée de ce partenariat entre l'association APCH et le laboratoire de génétique. L'objectif était de mettre au point des outils de diagnostic aidant à une meilleure définition de cette population.

Paul de Brem précise qu'un premier gène responsable de la maladie a

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

été identifié en 1987. Le laboratoire où travaille Arnaud Boulling avait localisé la région où se trouvait ce gène, lui-même identifié par une équipe américaine. Arnaud Boulling ajoute qu'un deuxième gène facteur de transmission de la maladie a été identifié en 2000. Les recherches se poursuivent pour tenter d'identifier d'autres gènes responsables.

Paul de Brem résume l'objet du Picri : rechercher et décrire les mutations qui provoquent cette maladie. Ces recherches permettront dès lors d'améliorer le diagnostic : il suffira de procéder à des tests sanguins ou ADN pour déceler la présence du gène responsable chez le patient. À terme, cette meilleure connaissance des mécanismes de la maladie devrait déboucher sur des possibilités de traitement.

Paul de Brem s'interroge sur la présence de l'association de malades dans le partenariat.

Arnaud Boulling évoque une volonté de rendre visible la démarche, ce en quoi l'association a été déterminante. Elle a impulsé le recensement des malades, et communiqué les informations recueillies aussi bien auprès du grand public que des professionnels de santé. Ce dernier point est essentiel, car certains médecins ignorent cette maladie et orientent les malades vers de fausses directions. Ainsi, le Picri a travaillé sur la réalisation d'une plaquette d'information destinée à aider les médecins dans leur diagnostic.

Paul de Brem demande ce que cette association avec les malades a apporté à Arnaud Boulling en tant que chercheur.

Arnaud Boulling se déclare très satisfait de cette collaboration, puisqu'en tant que chercheur, il a peu d'occasions de rencontrer des malades. Ce projet lui a permis de sortir de son laboratoire pour communiquer avec les malades, s'enquérir de leurs attentes vis-à-vis de la recherche. Le chercheur a parfois du mal à savoir si ces recherches sont perçues comme utiles par la société, même sur des thématiques concrètes. Dans le cadre de ce Picri, le lien entre la recherche et l'amélioration du diagnostic est évident. Enfin, le projet enrichit aussi la recherche fondamentale au niveau de la compréhension des ressorts

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

génétiqes de cette maladie. Le caractère concret du projet a été un facteur motivant important. En effet, Arnaud Boulling a apprécié l'impact social de son travail, contrairement à ce qui se passe d'habitude dans le milieu de la recherche. En général, les travaux sont uniquement évalués par des comités scientifiques en fonction de leur intérêt. Paul de Brem s'adresse à Anne-Hélène Clair, psychologue à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm). Le Picri qu'elle présente « Etude des comportements de vérification des patients souffrant de Troubles Obsessionnels et Compulsifs (TOC) : mise au point d'un outil d'investigation clinique et thérapeutique ».

Anne-Hélène Clair précise que les TOC sont caractérisés par deux grands types de symptômes. D'un côté, on observe des obsessions, c'est-à-dire des pensées récurrentes de nature anxiogène : à titre d'exemple, un patient qui pense en permanence que ses mains sont contaminées souffre d'une obsession. Ces obsessions engendrent des compulsions, soit des comportements répétés visant à calmer les angoisses générées – dans le cas cité, il peut s'agir de lavages répétés des mains - mais plus généralement cela désigne toutes sortes de vérifications.

Anne-Hélène Clair s'intéresse particulièrement à la catégorie des TOC entraînant les patients à des vérifications compulsives. Les patients victimes de ces TOC ont toujours un doute sur le fait d'avoir correctement effectué telle ou telle action : fermer le robinet, fermer une porte... Ces personnes ne sont pas moins en état de très grande souffrance pouvant mener à la dépression ou au suicide. Le projet a consisté à mettre au point un outil d'investigation clinique destiné à la recherche en psychologie fondamentale. Il s'agissait de fournir un outil de mesure des comportements particuliers de ces personnes (par exemple des temps de réaction) qui corresponde aux comportements observés en clinique.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Paul de Brem explique que le test prend la forme d'un jeu, qu'il propose de projeter. Le test est disponible sur le site de l'Association Française de Personnes Souffrant de Troubles Obsessionnels et Compulsifs (Aftoc). Une image ordinaire est projetée à l'écran, suivie d'une autre apparemment identique. L'animateur affirme que ce sont les mêmes, et demande à la salle si cette proposition est vraie. La salle répond que c'est faux. A ce stade, le logiciel permet à l'utilisateur qui ne serait pas sûr de revenir en arrière pour valider son choix (présence d'une flèche à gauche de l'écran). On revoit dès lors les deux images l'une après l'autre. Ce test, soumis aux malades, va permettre de mesurer leur temps de réaction, le nombre d'erreurs, leur besoin d'aller vérifier leurs choix et l'intensité de ce besoin. Il contribue à comprendre les mécanismes cognitifs de la maladie, à savoir la façon dont le cerveau fonctionne vis-à-vis de la maladie.

Anne-Hélène Clair confirme que les personnes atteintes de TOC de vérification reviennent davantage en arrière que les personnes non atteintes. Les victimes de TOC vérifient 50 % des images qui leur sont soumises, contre seulement 10 à 20 % pour les personnes normales. Paul de Brem demande si ces taux de vérifications plus élevés ne viennent pas du fait que ces personnes doutent davantage d'elles-mêmes, simplement parce qu'elles font plus d'erreurs.

Anne-Hélène Clair dément cette hypothèse. En effet, les erreurs sont aussi fréquentes pour les personnes victimes des TOC que pour les autres. Le comportement de vérification n'est donc pas destiné à éviter les erreurs, et souvent, il n'entraîne pas de performance accrue à la tâche.

Paul de Brem rappelle que cet outil a aussi vocation à soigner les victimes. Anne-Hélène Clair le confirme. Les thérapies classiques reposent sur la rétention des rituels : on demande au patient de ne plus vérifier ses actions. C'est un procédé angoissant pour certaines personnes qui peut conduire à l'échec même de la thérapie. L'avantage de ce jeu est qu'il propose un entraînement virtuel à l'arrêt des vérifications.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Cela permet une transition en douceur vers une exposition à la réalité. Paul de Brem invite Christophe Demonfaucou, représentant l'association française de personnes souffrant de TOC, à faire part de son témoignage sur le déroulement du Picri.

Christophe Demonfaucou explique que l'Aftoc a travaillé avec les chercheurs sur l'élaboration du test, des notes d'information et de consentement. Elle a organisé des groupes de paroles avec les patients, animés par des psychologues, qui ont aidé les chercheurs à avancer, notamment dans l'élaboration du test et du questionnaire associé. Le partenariat a, de plus, permis aux associations de mieux percevoir la recherche en général, ses participants ainsi que ses modes de fonctionnement. Il y a réellement eu une construction commune, puisque les propos des malades ont été repris dans les protocoles des chercheurs. L'objectif est également de faciliter l'explication du trouble obsessionnel compulsif auprès du grand public et des proches des patients.

Une intervenante salue la création de cet outil et demande quelle est son accessibilité pour le grand public.

Anne Hélène Clair rappelle que le test est présent sur le site de l'Aftoc (<http://aftoc.perso.neuf.fr>), dans la rubrique Picri. Il est ouvert à tout le monde sous le nom de « test de vérification ». Il se recharge en images nouvelles à chaque utilisation, ce qui permet un usage régulier par la même personne.

Paul de Brem invite Ashween Peerbaye à s'exprimer sur le Picri intitulé « La Plate-forme des maladies rares et l'invention d'un milieu des maladies rares ».

Ashween Peerbaye est membre du CNRS, maître de conférences en sociologie, spécialiste de la sociologie des sciences et des techniques et chercheur au Laboratoire Techniques, Territoires et Société (LATTs). La plate-forme des maladies rares est un espace commun regroupant des chercheurs, des fédérations de malades nationales et européennes, et divers autres acteurs, au sein de l'Hôpital Broussais dans le XIV^{ème}

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

arrondissement. Il lui est demandé de présenter les finalités de cette plate-forme sur les maladies rares.

Ashween Peerbaye précise que cette plate-forme regroupe cinq entités travaillant sur les maladies rares avec des modalités d'action, des objectifs, des temporalités et des échelles différents. Deux macro-entités fédèrent les associations, au niveau national (l'Alliance maladies rares représentant 70 associations françaises) et au niveau européen (l'Eurordis, qui représente plus de 280 associations européennes). Le projet associe également un portail Internet destiné à produire l'information sur les maladies rares pour le grand public, les malades et leurs proches mais aussi les professionnels de santé et les industriels, ainsi qu'une plate-forme téléphonique d'écoute et d'information des malades et un groupement d'intérêts scientifiques, l'Institut maladies rares, qui coordonne et oriente la recherche scientifique sur le sujet.

Mettre en contact ces acteurs est une innovation organisationnelle. Le but est de comprendre le rôle de la proximité physique entre tous ces acteurs sur les résultats qu'ils peuvent produire. Les chercheurs observent les appuis matériels et les dispositifs amenant les personnes à se rencontrer et à produire des savoirs en commun.

Le Picri a été créé il y a un an, et n'a donc pas encore produit de résultats. Le défi pour les chercheurs est d'intéresser toutes ces parties prenantes en construisant de la réflexivité organisationnelle. Il s'agit de s'interroger sur ce que le fait d'être réuni dans un même endroit apporte à l'action pour les maladies rares.

Paul de Brem s'adresse à Dominique Donnet-Kamel, responsable de la mission Inserm-associations, mission qui sera abordée dans la seconde partie du colloque. Dans le cadre de cette mission elle a pu observer les Picri. Il lui demande de faire part de ses remarques suite à l'écoute de ces témoignages.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Dominique Donnet-Kamel assure les avoir trouvé passionnants car ils expriment dans toute leur diversité les interactions entre la société civile organisée et les chercheurs que les Picri essaient de promouvoir. L'exposé sur les fauteuils électriques donne un aperçu très concret du quotidien des personnes handicapées. Les industriels produisent avant tout un « objet », et leur objectif n'est pas de comparer ces fauteuils entre eux pour améliorer le confort des usagers. Les associations, à l'écoute des malades, ont pu relayer ce besoin de comparaison auprès des chercheurs et profiter de leur expertise scientifique en termes de méthodes d'évaluation.

Le Picri sur les greffes de moelle osseuse met en lumière comment une association, en partenariat avec les chercheurs, peut améliorer la communication et la pratique professionnelle du corps médical pour remettre le patient au centre du système de soin, ainsi que le prônent les programmes de santé.

La présentation relative à la pancréatique héréditaire prouve que la mobilisation des malades et leur organisation en associations peuvent convaincre les laboratoires de se focaliser sur des recherches proprement utiles aux malades, soit, ici, l'élargissement du diagnostic. Le partenariat avec les associations donne un véritable sens au travail des chercheurs, la plupart du temps coupés du monde extérieur par leurs travaux en laboratoire. Les Picri tendent à « humaniser » le travail du chercheur, en soumettant son utilité à l'évaluation de la société. Le Picri sur les TOC a rendu possible la construction d'un espace pérenne, d'un travail en commun et dans la continuité entre les malades et l'équipe de recherche. A travers des protocoles incluant les récits des patients, les réalités du terrain, c'est véritablement la qualité de la recherche qui s'en trouve améliorée.

Dominique Donnet-Kamel souligne également le rôle des chercheurs en sciences sociales, qui le plus souvent ont permis d'éviter erreurs et fausses pistes. Certains avaient fait des recherches sur les associations

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

parties prenantes et elle voudrait leur rendre hommage.

Dominique Davous explique que le fichier des donneurs de moelle est très insuffisant en France. Elle demande si, parmi les personnes présentes, certaines auraient des contacts dans le milieu de la télévision pour diffuser un film documentaire d'origine québécoise intitulé « Liens de sang », destiné à sensibiliser le grand public au don de moelle et à recruter des donneurs.

Marc Lipinski rend hommage à l'utilité sociale des différents Picri. Selon lui, ces outils révèlent, en creux, les propres carences du système français de recherche en santé. Il est en effet regrettable d'avoir à créer des Picri pour travailler sur des questions relevant de la responsabilité des organismes de recherche publique ou du système de santé. Le travail sur la pancréatite héréditaire aurait dû être organisé au niveau national comme pour des centaines d'autres maladies rares, d'autant plus que les financements nécessaires ne sont pas considérables. Fort heureusement, la région Île-de-France a créé ce dispositif innovant qui, en rapprochant science et citoyen, permet d'avancer très concrètement, comme cela vient d'être souligné. Pointant en particulier une certaine inertie de l'Inserm, il déplore l'insuffisance générale des efforts pour la recherche en France.

Dominique Donnet-Kamel s'étonne que les Picri n'aient pas essaimé dans d'autres régions.

Marc Lipinski indique que la Bretagne a tenté quelque chose, mais cette tentative demeure isolée et un peu timide. Le volontarisme politique en ce domaine est une réelle nécessité. Il estime que c'est peut-être le résultat d'un manque de volonté politique de la part des présidents ou vice-présidents des autres conseils régionaux.

José Frédéric DEROUBAIX revient sur l'inaction de l'Etat en matière de recherche participative. Lui-même travaille sur le Picri consacré à l'établissement d'un bon état écologique et a pu faire quelques observations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive-cadre sur

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

l'eau, l'Etat cherche avant tout à bâtir des critères d'évaluation très techniques pour démontrer sa bonne performance au regard de celle des autres Etats-membres de l'UE et éviter les pénalités de la Commission. De ce point de vue, la recherche appliquée et concertée l'intéresse beaucoup moins et les collectivités territoriales ont tout à réaliser. Paul de Brem nuance ce propos en mentionnant quelques actions de concertation mises en place autour de cet objectif dit de « bon état écologique » (questionnaires, grand sondage, etc.).

L'intervenant qualifie le volet participatif de la réglementation européenne de « pétition de principe » dépourvue de procédure d'application. Marc Lipinski précise qu'il juge pertinente l'intervention des collectivités territoriales sur le volet environnemental de la recherche participative évoqué à la première table ronde. Concernant la santé publique, le monopole de la région Île-de-France est nettement moins justifié. L'absence d'engagement réel et concret de l'Etat est criante et fort problématique.

Une intervenante salue les Picri en ce qu'ils mettent en valeur la recherche qualitative et la recherche en sciences sociales et humaines. Elle considère que le savoir de l'usage est aussi important que le savoir académique. La coopération de chercheurs et d'acteurs de terrain permet en ce sens de poser les problématiques différemment.

Un intervenant, représentant de locataires et membres du Picri relatif aux pratiques de conception du projet urbain présenté en seconde partie du colloque, estime que la prise en compte des sciences sociales dans ces Picri revient à considérer les citoyens non plus comme des « objets » mais comme des « sujets ». A ce titre, la Région Île-de-France est exemplaire.

Hélène Leriche, membre de la Fondation Nicolas Hulot, déplore l'inaction de l'Etat sur ces questions de santé nationale. Néanmoins, certaines thématiques ont vocation à être portées par le terrain, la région. Il

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

serait donc pertinent que ces Picri soient repris par d'autres régions pour être déployés au plus près des citoyens.

Christophe Demonfaucon signale que la rencontre des deux mondes n'est pas chose évidente. Les associations doivent apprendre à collaborer avec les chercheurs et les chercheurs s'intéresser aux actions des associations. Ils doivent se déplacer dans les locaux des associations, sur le terrain. Les Picri ont justement vocation à développer ces pratiques.

Marc Lipinski note que la réussite de ces partenariats doit beaucoup à la mise à disposition de financements pour les projets. Des appels à projet lancés au niveau national auraient rencontré autant de candidats de part et d'autre, ainsi que, probablement, les mêmes types de difficultés. Les problèmes évoqués lors de ces deux tables rondes (les incompréhensions, les malentendus) ne sont pas des problèmes spécifiquement régionaux. Par ailleurs, les résultats d'un projet de recherche sont par définition imprévisibles et tous les projets ne peuvent pas réussir, que ce soit avec ou sans la participation d'associations.

Une intervenante, micro-physicienne retraitée, explique qu'elle a participé à un livre sur les effets des champs électromagnétiques. Elle s'interroge sur le rôle des chercheurs indépendants qui ont besoin d'écrire des livres pour lancer des projets de recherche. Elle demande si les Picri sont ouverts aux contributions des chercheurs indépendants. Marc Lipinski précise que cette question sera abordée dans la deuxième partie du colloque.

Paul de Brem tient à rappeler la particularité de cette journée. Il annonce qu'elle a été déclarée journée de manifestation nationale de la maternelle à l'université par la Coordination Nationale des Universités et journée nationale de résistance et de refus de la précarité dans l'éducation par différents collectifs de parents d'élèves et d'enseignants. A cette occasion, il invite les participants à s'exprimer sur le sujet. Un intervenant, enseignant-chercheur à l'Université de Perpignan, en-

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

gagé dans deux Picri en tant qu'acteur associatif, salue cette initiative. Elle s'impose selon lui à plus d'un titre : d'une part la mobilisation des chercheurs contre les projets de réforme du gouvernement est massive ; d'autre part, les membres de l'assistance qui participent aux Picri sont personnellement concernés par ces réformes.

Depuis près de deux mois les enseignants chercheurs luttent résolument contre une idéologie libérale que le gouvernement souhaite appliquer à la recherche. Les conséquences en sont prévisibles : privatisation des universités et des organismes de recherche, précarisation des personnels, au nom d'objectifs de rentabilité économique de court terme inadaptés aux domaines de la recherche, de l'enseignement ou de la santé. Ces réformes suivent une logique totalement opposée à celle des Picri. En particulier, le système d'évaluation des chercheurs sur des critères purement quantitatifs soumettrait ceux-ci à une pression qui ne favoriserait pas la diffusion des recherches vers la société civile.

Par ailleurs, les logiques de compétition entre universités et laboratoires vont à l'encontre de l'esprit des Picri qui veut rapprocher chercheurs, associations à buts non lucratifs et membres de la société civile. Les chercheurs se prononcent donc pour une recherche indépendante au service de la société et pour la liberté académique d'enseignement et de recherche. Pour autant, cela n'exclut pas toute forme d'évaluation. Les chercheurs souhaitent l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche tels que le CNRS, l'Inserm et se prononcent en faveur d'un plan annuel de recrutement selon les besoins, nombreux. Enfin, ils constatent et dénoncent la précarisation et l'externalisation des emplois, que le projet de décret devrait potentiellement accentuer. Ils revendiquent pour toutes ces raisons le retrait du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs, essentiellement motivé par un souci d'économie budgétaire.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Le Président de la République, dans son discours du 22 janvier 2009, a exprimé un mépris choquant à l'encontre des chercheurs et impulsé la mobilisation actuelle. L'attitude des ministres, qualifiée par le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (CNES) « d'immobilisme auto-satisfait » témoigne d'un autisme manipulateur de la part d'un gouvernement jouant d'effets d'annonce sans modifier le fond de cette réforme. A ce titre, les chercheurs poursuivent leur mobilisation en organisant de multiples actions sur le territoire. Ces actions sont plus ou moins originales, à l'image d'un concert de casseroles organisé pour réveiller les grands hommes du Panthéon ou des lectures de La Princesse de Clèves. Les plus obstinés campent depuis 200 heures devant l'Hôtel de Ville de Paris et font des émules en province. L'intervenant invite les personnes intéressées à consulter le site internet de la Coordination nationale des universités, « Universités et universitaires en lutte », et ceux de l'association Sauvons la Recherche et de l'association Sauvons l'Université.

Christine Barralis, enseignante-chercheur en histoire, apporte sa caution à ces propos. Elle considère que la nouvelle évaluation des chercheurs risque d'entraîner des ruptures entre les chercheurs et la société civile dans certains domaines. En particulier, en histoire, chercheurs et membres de la société civile se rencontrent traditionnellement dans les associations d'histoire. En effet, depuis le XIXe siècle, les universitaires nourrissent régulièrement les publications des sociétés historiques. Leurs travaux se sont révélés plus d'une fois fondateurs pour la recherche en histoire. Malheureusement, ces revues ne sont plus cotées, ni même simplement évaluées par le système de classement des revues. A ce titre, elles ne valent plus rien. Par conséquent, les universitaires s'en détournent pour des revues qui auront un impact sur leur évaluation. Les Picri sont dès lors très utiles en ce qu'ils aident à renouer ce lien fragilisé entre société civile et chercheurs.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Isabelle Goldringer s'associe aux revendications qui ont été formulées. Elle dénonce la logique des réformes actuelles visant à stimuler la concurrence pour des financements, des bourses de thèse, des publications, au détriment du bon fonctionnement de la recherche. Elle salue les Picri et regrette qu'à l'heure actuelle, les travaux ne débouchant pas sur une publication dans une revue prestigieuse soient dévalorisés dans le milieu des chercheurs.

Marc Lipinski ne plaide pas pour que les Picri deviennent le mode de fonctionnement exclusif de la recherche française. Il sait que la reconnaissance du chercheur par ses pairs a une utilité sociale, qu'il ne remet pas en cause. L'ouverture à la société lui paraît simplement quelque chose d'important. Il faut donc valoriser, parallèlement, les deux types de recherche et promouvoir la solidarité entre chercheurs.

Cette solidarité est compromise par le projet du gouvernement. Ce projet n'a d'autre vocation, selon lui, que d'économiser l'argent public en diminuant le nombre de postes. Ce faisant, on répercute sur les chercheurs la contraction des recettes publiques due aux baisses d'impôts décidées depuis le début de mandat de Nicolas Sarkozy. Il est donc indispensable de se mobiliser sur plusieurs fronts. Depuis le 22 janvier, c'est chose faite, grâce au discours de Nicolas Sarkozy qui a permis le réveil de la communauté des chercheurs. Considérant la mobilisation qui s'en est suivie, il est encore permis d'espérer. La Région Île-de-France contribue, dans la mesure de ces moyens, à entretenir cet espoir.

Paul de Brem invite ceux qui n'ont pas vu le discours de Nicolas Sarkozy à le visionner sur YouTube.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Picri session 3 : Gouvernance, territoires et développement – La recherche citoyenne pour de nouvelles formes de démocratie

Participaient à cette table ronde :

Isabelle Collet, Association Femmes et mathématiques
Agnès Deboulet, CNRS – Ecole nationale d'architecture Paris-La Villette
Claudia Neubauer, coordinatrice de la Fondation Sciences citoyennes
Héloïse Nez, Association pour la Démocratie et l'Education Locale et sociale

Marguerite Rollinde, Université Paris 8 –Laboratoire ÉRASME

Jean-Pierre Worms, Association FONDA-Profession Banlieue-Le Petit
Ney-Comité national de liaison des régies de quartier

Antoine Bevort, Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique

La table ronde était animée par Paul de Brem, journaliste scientifique. Paul de Brem explique que ces Picri sont d'une complexité toute particulière. En effet, les sciences sociales et humaines ont l'homme pour objet d'étude. Les chercheurs doivent véritablement se faire accepter par les associations. C'est au moyen de ce qu'on appelle « la recherche-action » que les chercheurs peuvent dans ce contexte apporter des bénéfices tangibles aux associations.

Il présente Héloïse Nez, docteur en sociologie à l'université Paris 8 rattachée à deux laboratoires partenaires du Picri et membre de l'Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale (Adels). Elle a participé au Picri « Les dispositifs participatifs locaux en Île-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ? ». Il lui demande si les dispositifs participatifs en Île-de-France se développent suffisamment pour envisager à terme, selon ses propres termes, « une démocratie technique ».

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Héloïse Nez indique que le Picri a analysé les dispositifs participatifs locaux sur une dizaine de sites identifiés et essayé de comprendre l'origine de leur émergence dans des contextes politiques sociaux très différents. Les échelles de l'étude allaient du quartier, comme la Goutte d'Or, au département (Val-de-Marne). Ces dispositifs ont pu être ensuite comparés à ceux existant dans d'autres capitales européennes. Deux aspects ont été analysés. Le premier est l'histoire et les raisons de l'émergence de ces dispositifs.

En particulier, l'équipe a cherché à savoir s'il y avait eu des transferts d'expérience d'un dispositif à l'autre. Le deuxième axe de la recherche concernait la notion de démocratie technique ou « savoir citoyen ». Le concept, dérivé de la sociologie des sciences, repose sur l'idée que les choix techniques sont également des choix sociétaux et que, à ce titre, les citoyens ont droit à la parole. Le concept a d'abord été appliqué à des domaines proprement scientifiques comme les OGM et le nucléaire. Le Picri a analysé l'émergence de ce concept dans d'autres champs – urbains, politiques. Il a étudié notamment la construction des dispositifs, la mobilisation qu'ils suscitent et la nature des savoirs mobilisés. Les débats sur les projets urbains étaient récurrents, sans doute parce que relevant du champ d'action des instances participatives étudiées par le Picri (conseils de quartiers, jurys citoyens).

Le Picri a organisé en février 2009 une journée d'étude sur les savoirs citoyens et la démocratie participative portant sur les questions urbaines. Les interventions de cette journée sont reprises dans le numéro d'avril 2009 de la revue Territoires d'Adels. Il ressort de cette recherche une typologie des savoirs citoyens.

Les savoirs non spécialisés englobent d'un côté « les savoirs d'usage » liés à la connaissance qu'on a de son quartier, d'un équipement, d'un service, de son environnement proche. Ce savoir est souvent mobilisé dans les dispositifs participatifs visant à améliorer les politiques publiques. Le deuxième type de savoir non spécialisé est le « bon sens

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

citoyen ». Il correspond à la faculté ordinaire de jugement. On l'invoque par exemple dans les jurys d'assises et dans les jurys de citoyens, sur des sujets pour lesquels le citoyen n'est pas directement concerné. Les questions d'urbanisme n'en sont pas pour autant exclues. Par exemple, une conférence citoyenne sur la construction de tours à Paris a eu lieu récemment : dans ce cas précis, on a fait appel à la faculté ordinaire de jugement des citoyens sur le thème de la densification de la région parisienne. Les savoirs spécialisés distinguent d'un côté les savoirs professionnels : des individus mobilisent des savoirs professionnels dans des débats de quartiers afférant à leur compétence.

A titre d'exemple, un urbaniste pourra utiliser ses connaissances professionnelles pour participer à l'élaboration d'un plan dans son quartier. Les autres savoirs spécialisés sont les savoirs associatifs, c'est-à-dire ce qui touche aux expertises développées par des militants sur tel ou tel sujet.

Paul de Brem demande dans quelle mesure ces avis citoyens sont pris en compte par les collectivités territoriales.

Héloïse Nez explique que cela dépend essentiellement de la volonté politique des élus qui ont mis en place ces dispositifs. En France, ces dispositifs restent essentiellement consultatifs : les avis sont pris en compte mais peu appliqués. Il y a souvent une réticence à donner du pouvoir à des savoirs professionnels ou militants. En Europe, à Berlin, en Espagne, certains dispositifs accordent plus d'influence aux citoyens. A Berlin, l'équipe a pu observer des expériences de référendums d'initiative populaire. En Espagne, à Cordoue, l'utilisation d'un pourcentage du budget d'investissement de la ville est directement décidée par les citoyens.

Paul de Brem revient sur les liens très forts entre la revue d'Adels et les chercheurs qui y faisaient déjà paraître des travaux.

Héloïse Nez confirme que le Picri a renforcé des liens préexistants. Les chercheurs connaissaient bien la revue, avaient participé à des

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

formations ; réciproquement, des acteurs associatifs avaient assisté à des séminaires tenus par les chercheurs. La mission de la démocratie locale est un domaine favorisant les liens entre universitaires, politiques et responsables associatifs. Le Picri s'inscrivait dans cette tradition de dialogue.

Paul de Brem s'adresse à Agnès Deboulet, représentante du Picri intitulé « Renouveler les pratiques de conception du projet urbain ». Agnès Deboulet est enseignante à l'école nationale d'architecture Paris La Villette. Elle s'intéresse à la manière dont les porteurs de projets architecturaux et les habitants parviennent à communiquer.

Agnès Deboulet précise que le Picri n'en est qu'à sa première année. Elle travaille sur plusieurs modalités : la recherche d'un consensus, la recherche-action, la recherche-formation. Le programme porte sur six sites en région parisienne. A cela s'ajoute une recherche transversale portant sur un nouveau lieu de formation, l'Ecole de la rénovation urbaine.

Cinq de ces six sites sont en rénovation urbaine. Composés majoritairement de logements sociaux, ils bénéficient de politiques publiques visant à transformer radicalement le tissu urbain et social, notamment au moyen de démolitions et de réhabilitations. Il s'agit d'analyser les formes de collaborations susceptibles de se mettre en place dès lors que ces projets ne sont pas acceptés ou compris par tous. Ces formes de coopération inhabituelles sortent du cadre de la concertation ordinaire. Souvent, conflits et coopérations s'enchaînent dans des structures d'intercompréhension entre professionnels, élus et habitants, aussi bien organisés en associations que non organisés.

Paul de Brem juge assez minces les possibilités de dialogue sur des sujets aussi cruciaux pour la vie des habitants. On détruit leur logement en leur promettant un cadre meilleur. S'ils savent ce qu'ils perdent, ils saisissent mal ce qu'ils gagnent, d'autant plus qu'ils ont face à eux des professions dont le langage peut leur sembler opaque.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Agnès Deboulet reconnaît que les relations sont plus ou moins crispées selon les situations. Quoi qu'il en soit, la question majeure du décalage entre les intentions des planificateurs, des politiques et la réception de ces projets par les riverains est commune à tous les projets urbains. Elle ne peut se résoudre par la seule mise en place de politiques de concertation : il s'agit d'aller au-delà de ces dispositifs obligatoires pour renforcer l'écoute et la coopération des différents acteurs.

Paul de Brem précise que le programme ne se limite pas à l'observation et qu'il prévoit un volet de recherche-action. Il est question d'intervenir dans certains sites pour mettre en place des outils concrets de compréhension entre les parties prenantes.

Agnès Deboulet confirme avoir mis en place deux programmes de recherche-action sur des communes en rénovation urbaine. De fait, ces programmes allient l'action à l'observation. D'une part, le Picri encourage concrètement des coopérations pour aboutir à des formulations de projet communes entre habitants, élus, techniciens et bailleurs sociaux. D'autre part, l'équipe observe les conditions dans lesquelles se déroulent ces coopérations. Elle relève à quels moments la compréhension freine ; comment sont surmontés ces blocages et avec quels outillages aussi bien verbaux que cartographiques on rétablit la confiance – par exemple, faut-il changer le type de représentation en plans ?

Paul de Brem fait allusion aux parcours mis en place par l'équipe. Agnès Deboulet a en effet mis en place des parcours commentés, ou marches exploratoires, permettant aux associations et aux habitants de donner leur point de vue de non-expert sur le projet. Les autres parties prenantes découvrent lors de ces marches commentées une vérité « d'arrière-plan » que les processus classiques de concertation ne révèlent pas.

Paul de Brem s'enquiert de l'état d'avancement de ce jeune Picri. Agnès Deboulet explique que les phases de recherches sur les diffé-

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

rents sites sont bien engagées. De façon surprenante, l'accès aux sites n'est pas toujours facile et certaines collectivités locales hésitent à divulguer des informations aux habitants voire parfois aux chercheurs. Le premier atelier de recherche-action a été mis en place sur la commune des Muraux. Une seconde série est en cours d'installation à Vitry. Parallèlement, l'équipe a lancé des programmes de formation à destination des étudiants en architecture et en urbanisme de l'Institut d'Urbanisme de Paris. Ces formations sont en lien avec des locataires et des bailleurs sociaux. En deuxième et troisième cycles d'urbanisme les travaux des étudiants ont peu de prises avec le terrain. L'apprentissage pratique du travail avec les acteurs se focalise sur les acteurs institutionnels et néglige le dialogue avec l'habitant. Il faut donc cultiver la capacité d'écoute en créant des dispositions à agir ensemble dès la formation étudiante.

Paul de Brem s'adresse à Jean-Pierre Worms, seul intervenant à appartenir exclusivement au monde associatif. Il précise que les organisateurs du colloque avaient demandé aux partenaires de désigner le membre le plus apte à les représenter. Les Picri ont presque tous choisi un chercheur. Il relève que la présence à la tribune de Jean-Pierre Worms tend à rétablir l'équilibre.

Jean-Pierre Worms avoue être un ancien chercheur en philosophie. La difficulté de son Picri consacré aux « Liens sociaux, aux pratiques des associations et aux actions publiques en Île-de-France » n'est pas tant un problème de langage : à ce jour, les responsables associatifs ont appris le langage scientifique et de nombreux sociologues ont acquis une compréhension du langage des associations. Le problème est lié à la disponibilité et au niveau d'engagement.

Les associations sont plus ou moins impliquées selon les sites étudiés. Il faut apprécier avec prudence le discours partisan des responsables associatifs les plus engagés dans leur quartier. Dans le même temps, ce regard impliqué peut s'avérer très utile au Picri. Car l'équipe du Picri

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

agit aussi sur ces sites, et peut résoudre les difficultés rencontrées à partir des relations nouées avec ces acteurs de terrain.

La deuxième difficulté se situe au niveau du temps. Les militants associatifs ont des activités professionnelles et des engagements divers qui leur laissent peu de temps à consacrer au projet du Picri. Inversement, les chercheurs sont, avec le Picri, dans l'exercice de leur activité professionnelle. Ce déséquilibre se ressent au niveau de la qualité et du temps d'investissement dans la recherche. Il complique le dialogue.

Ce Picri a cherché à identifier la façon dont se construit, dans une société dite civile, une ressource humaine collective appelée capital social et qui conditionne la réussite même d'une politique publique. Ce capital n'est pas une simple agrégation d'individus. Il faut qu'ils soient capables d'échanger entre eux, de communiquer entre eux, de se trouver des intérêts communs pour fonder une force sociale intégrée dans un espace bien précis. C'est cette ressource humaine qui, une fois mobilisée, va permettre l'ancrage territorial des politiques publiques. La problématique du Picri est donc de trouver comment se construit ce capital social et comment celui-ci s'articule avec les politiques publiques. Paul de Brem se demande comment se pilote un Picri rassemblant autant d'associations.

Jean-Pierre Worms évoque quelques-uns des partenaires : un laboratoire de recherche, le Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (Lise), représenté par Antoine Bevort, la Fonda, association de promotion de l'engagement associatif et de nouvelles pratiques associatives. Il cite également Profession Banlieue, centre de ressources destiné aux professionnels travaillant dans les quartiers en difficulté, et le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ).

Le pilotage s'est effectué à travers des réunions communes et des interventions sur le terrain de binômes réunissant un chercheur à un responsable associatif. Il a aussi fallu concentrer cette thématique large sur deux quartiers parisiens faisant partie de la politique de la ville dans les

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

XI^{ème} et XVIII^{ème} arrondissements, et deux quartiers en Île-de-France (à Gennevilliers et en Seine-Saint-Denis). En sus de ces sites, l'équipe a choisi, pour avoir un regard radicalement différent, une communauté de communes en milieu rural profond. Si les problématiques sont différentes, la mécanique de construction d'une capacité collective des citoyens permet là aussi de faciliter l'acceptation des politiques de la ville. Un intervenant demande comment le capital social des villes étudiées se différencie d'un site à l'autre, et quelles sont les conséquences de ces différenciations pour les politiques publiques.

Jean-Pierre Worms a travaillé avec le politologue américain Putnam sur les différentes formes du capital social en France. Dans son analyse, le politologue distingue des liens forts et des liens faibles. Les liens forts sont des liens sociaux intenses qui se renforcent mutuellement. Les liens faibles sont par nature peu intenses, cantonnés à un seul secteur et donc sans effet cumulatif. Jean-Pierre Worms souligne surtout la distinction qu'opère Putnam entre les différentes formes du capital social identitaire. La communauté est fondée sur des caractères communs permettant la reconnaissance mutuelle et la construction collective d'une compétence commune.

Paul de Brem présente le Picri « Les relations entre filles et garçons en cours de maths, français, physique et technologie : collaboration, compétition ou indifférence ? ». Ce Picri s'intéresse à la manière dont les filles et les garçons travaillent ensemble en classe, sujet jusqu'à lors exclusivement abordé par les enseignants.

Isabelle Collet confirme que les travaux sociologiques depuis les années 80 se sont concentrés sur les différentes façons dont les filles et les garçons vivent leur socialisation à l'école. Ces différences sont creusées par les manuels scolaires, les savoirs différents attribués spécifiquement aux garçons ou aux filles, les enseignants. En revanche, si on exclut les relations sentimentales ou amicales, les relations de travail entre pairs n'ont jamais encore été étudiées.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

La mixité reçoit un plébiscite quasiment unanime de la part des lycéens. La suite de l'étude confirme a priori cette ouverture : la plupart des lycéens affirment qu'ils travaillent indifféremment avec un garçon ou une fille et qu'ils choisissent leurs groupes avant tout par affinités et non en fonction du sexe des membres du groupe.

Pourtant, la réalité ne confirme pas cette enquête. En effet, l'observation d'un plan de classe distinguant les filles et les garçons montre que les filles s'assoient à côté des filles et réciproquement pour les garçons. Les relations de travail non mixtes dominent à une écrasante majorité les relations mixtes.

Toujours est-il qu'en entretien, filles et garçons prétendent unanimement travailler tous ensemble et maintiennent le cap même lorsqu'on leur démontre preuves à l'appui que ce comportement n'est pas réel. Cette contradiction s'explique assez naturellement : à cet âge, l'enjeu est de montrer que l'on est adulte, ce qui dans leur esprit implique d'avoir des relations pacifiques avec les membres de l'autre sexe. Or, la société des adultes n'est pas tellement plus proche de la mixité. Les métiers restent fortement sexués. Officiellement cependant, cette même société nie produire de la discrimination entre les sexes. Cette contradiction est reproduite au niveau des élèves. Paul de Brem demande en quoi l'école renforce cette orientation sexuée.

Isabelle Collet identifie plusieurs facteurs aggravants : on attribue des compétences spécifiques aux garçons et aux filles et on les oblige à s'y conformer pour tenir leur rôle. Pour les inciter à travailler ensemble, il faut une véritable volonté de mixité de la part de l'enseignant. Si les filles et les garçons sont installés côte à côte puis laissés à eux-mêmes, ils tisseront des liens amicaux, mais jamais de liens professionnels. Ils ne ressentent pas spontanément le besoin de travailler avec les membres de l'autre sexe.

Paul de Brem rappelle qu'Isabelle Collet est chercheur au Centre de recherche Education-Formation à Paris Ouest Nanterre dans l'équipe

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

« Genre, savoirs et éducation ». Elle appartient par ailleurs à l'association Femmes et mathématiques. Il suppose que le travail avec l'association s'est par conséquent bien passé.

Isabelle Collet acquiesce. L'association Femmes et mathématiques avait d'ores et déjà l'habitude de travailler avec des chercheurs de façon ponctuelle. Grâce au Picri, les partenaires ont pu travailler sur trois ans avec des moyens conséquents. Tout ceci a rendu possible l'organisation par l'association d'un colloque. Ce colloque a réuni sur un même lieu le peu de personnes travaillant sur cette question et notamment la responsable québécoise en charge de la réforme de l'enseignement des mathématiques.

Paul de Brem remarque que le Québec est souvent cité en exemple précurseur pour les Picri.

Un intervenant demande si les relations entre filles et garçons sont dépendantes du sexe du professeur.

Isabelle Collet atteste qu'il y a très peu de différences. D'ailleurs, les professeurs hommes comme les professeurs femmes pratiquent le même type de discriminations entre filles et garçons en fonction des matières. Par exemple, on observe qu'en cours de mathématiques, les deux tiers des relations professeur-élèves sont dirigées vers les garçons, indépendamment du sexe de l'enseignant.

Une intervenante voudrait savoir si les filles et les garçons plébiscitent dans les mêmes proportions le principe de la mixité.

Isabelle Collet dénote une légère inflexion au niveau du lycée. En sixième, les filles sont légèrement moins enthousiastes que les garçons vis-à-vis de la mixité, mais cet écart se résorbe en seconde. Prétendre bien s'entendre avec l'autre sexe est un enjeu dépassant les conflits rencontrés avec cet autre sexe.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Paul de Brem se tourne vers Marguerite Rollinde, membre du Picri « Parles croisées – un espace femmes citoyennes ». Chercheur de formation, elle est spécialiste des mouvements sociaux et de la question du genre. Elle est par ailleurs engagée aux côtés de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF).

Marguerite Rollinde remarque que les Picri ne parlent pas souvent des « femmes » en tant que telles. Ils se cantonnent à des questions de rapports sociaux, de sexe, de classe, de race.

Le Picri a choisi volontairement un terrain d'étude très restreint. L'ATMF est une fédération d'associations, et c'est avec la seule section d'Argenteuil que l'équipe de chercheurs a travaillé. Qui plus est, c'est exclusivement l'espace femmes de cette section qui intéressait les membres du Picri.

Le projet était basé sur le « plaisir d'être ensemble ». Elle le conçoit comme un partenariat à trois : les chercheurs, les responsables associatifs et les femmes fréquentant cet « espace ». Comme pour les autres Picri, se sont posées des questions de temporalité, de disponibilité, de langage, d'objectifs. Les divergences sur tous ces aspects ont pu conduire à des affrontements amicaux.

Paul de Brem résume l'objectif du Picri, à savoir mettre en scène des paroles de femmes.

Marguerite Rollinde ajoute qu'il s'agissait véritablement de construire un « capital social » identitaire. Elle est convaincue que la compétence se trouve sur le terrain. La valeur ajoutée des chercheurs est de la mettre en forme pour la rendre visible. Cette démarche suppose qu'on laisse à cette parole le temps d'émerger de façon libre, désordonnée. Ceci a pris un an.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Paul de Brem précise les méthodes utilisées. Le Picri organisait des rencontres avec ces femmes à partir de supports tels que des films. Elles étaient invitées à se rendre à des réunions avec un objet qui pourrait les aider à libérer leur parole. Deux grands thèmes revenaient souvent dans leurs propos : l'amour et le mariage forcé, dont certaines d'entre elles avaient déjà été victimes. A terme, l'équipe du Picri aspire à produire un film ou une pièce de théâtre.

Marguerite Rollinde a également l'intention de publier un ouvrage théorique consacré à l'histoire du Picri et aux méthodes employées. Elle souligne que, au départ, le Picri ne s'intéressait pas aux femmes en tant que mères ou épouses. Il considérait leur parcours migratoire, les discriminations dont elles étaient victimes en raison de leur catégorie sociale, de leur race. Cependant, en décryptant les témoignages, une question est ressortie très nettement : l'amour est-il compatible avec le mariage ? Cela renvoyait aux places respectives de l'individu et de la société dans le mariage.

L'équipe préfère cependant élargir les thèmes du programme en proposant d'autres ateliers, afin de ne pas cantonner les femmes à cette partie de leur identité. Ce serait, en quelque sorte, les desservir. Les femmes sortent dans l'espace public, travaillent, souffrent de discriminations. On peut évoquer également la question générationnelle qui fait se côtoyer des grands-mères, des mères, des filles. Certaines viennent d'arriver alors que d'autres sont installées depuis plusieurs générations. Il incombe justement aux chercheurs de recentrer le débat sur ces questions essentielles, indispensable de poser.

Le plus surprenant est que ce Picri a donné naissance à des paroles croisées. Si l'adage « qui se rassemble s'assemble » a été vérifié, c'est sous des formes inhabituelles : en effet, dans ces réunions, les « grands-mères » de tout bord se retrouvaient souvent entre elles. De jeunes chercheurs membres du Picri issus de l'immigration ont également pu nouer des liens forts avec les personnes du terrain.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Jean-Pierre Worms observe qu'à l'origine du lien social, il y a la tentative de se construire à travers quelqu'un de semblable. Cet enfermement identitaire doit être dépassé au profit de la construction de soi dans une identité transversale. Il s'agit d'une capacité sociale partagée entre personnes aux identités différentes mais qui reconnaissent avoir un intérêt commun à échanger et à parler aux institutions. Ce processus de dépassement d'un premier niveau de repli identitaire participe au succès des politiques publiques.

Certes, les dispositifs testés sur chaque site fonctionnent plus ou moins bien et il n'y a pas de « recette » indéfectible. Il faut allier lucidité et volonté politique. Grâce aux Picri, on élargit la petite portion des citoyens qui ont accès à l'espace public. Reste à éviter que ces nouvelles formes de représentation s'octroient un monopole qui exclue de fait la participation de futurs aspirants. En effet, les associations de droits civiques pourraient être tentées de s'ériger en cercle d'initiés laissant de côté de nouvelles pratiques de participation.

Fouzia RAMI, responsable de l'espace femmes citoyennes de l'ATMF, précise que c'est une association non communautaire. Fondée il y a trente ans par des travailleurs maghrébins, c'est aujourd'hui une association laïque, ouverte aux Français de tous les horizons, et démocratique dans sa démarche. Ses objectifs sont la défense des droits humains, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité hommes/femmes.

Jacques PICARD, chargé de formation à l'Adels, considère que le colloque est resté évasif sur la posture du chercheur lorsqu'il aide des acteurs sociaux engagés pour les droits dans la vie politique locale. Reste-t-il simple observateur du jeu politique local ? A qui appartient sa parole ? Est-elle publiable ?

Antoine Bevort, professeur au Centre National des Arts et Métiers, chercheur associé au Picri de Jean-Pierre Worms, explique que le Picri

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

correspond à un idéal de démocratie participative auquel il adhère. Il invite justement à rompre la division du travail entre les chercheurs et les militants associatifs. Les associations ne sont plus un objet de recherche ; elles se font actrices de la recherche. Mais il est vrai que cette rupture brutale avec la culture française de la recherche, reposant sur la division des savoirs et la supériorité de ces savoirs place les chercheurs dans une posture délicate. Ce colloque a cependant largement démontré que la recherche a beaucoup à gagner à travailler de concert avec les associations.

Marguerite Rollinde considère qu'il n'y a pas de recherche si celle-ci n'est pas engagée dans la société.

Isabelle Collet avoue qu'elle a du mal à faire comprendre à l'agence chargée d'évaluer les recherches que les études de genres sont de véritables recherches. Elle est donc accoutumée à devoir prouver en permanence que ses recherches constituent des savoirs nouveaux et à diminuer leur portée militante.

Agnès Deboulet rappelle que dans le cadre de son Picri, des partenariats ont parfois été noués avec des associations clairement opposées aux politiques de démolitions prévues. Mais il est vrai que certains partenariats avec des associations peuvent compromettre les bonnes relations avec les pouvoirs publics sur un même site. Sur des questions de politique de la ville, prendre position publiquement serait renoncer à travailler avec les partenaires sociaux et les collectivités locales. Celles-ci sont allées jusqu'à condamner les travaux de certains étudiants, jugés trop politiques.

D'autant plus que dans de nombreuses communes, la démolition n'est pas une hypothèse négociable. Il ne faut pas perdre de vue que dans les relations chercheurs-associations, l'écu se pose en tiers prédominant. Il convient d'intégrer cette réalité, et de savoir s'il est possible de construire quelque chose soit malgré elle, soit avec elle.

Un intervenant membre du Picri d'Agnès Deboulet, porte-parole du

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

collectif de défense et de promotion du logement social sur les Muraux qui regroupe toutes les amicales de locataires intégrées dans le projet ANRU et membre du bureau du collectif Anti-Démolition violente en Île-de-France, fait part des effets de la mobilisation des habitants contre la démolition d'un quartier de Poissy. La mobilisation d'un certain nombre de partenaires ainsi que des étudiants en architecture a aidé la population à envisager une autre alternative. Les locataires sont désormais membres à part entière du comité directeur du projet de rénovation urbaine de Poissy. Le Picri est venu en aval enrichir ce qui avait été fait, notamment en faisant comprendre aux habitants la richesse historique de leur quartier.

Une intervenante, usagère de la santé, conteste la supériorité du savoir sur l'expertise. Elle accuse son propre médecin de ne pas lui envoyer de double des rapports qu'il fait sur sa santé au nom d'une supposée « ignorance » de la patiente. Elle prend donc l'initiative de lui envoyer son propre rapport d'expertise d'usage tous les six mois relatant les insuffisances de son traitement.

Claudia Neubauer, coordinatrice de la Fondation Sciences Citoyennes, reconnaît avoir appris beaucoup de choses au cours de cette journée. Elle fait remarquer que les Picri choisissent fort souvent des sujets laissés à l'abandon par la recherche dominante. En effet, la plus grande partie des budgets européens est dédiée à la recherche nucléaire, militaire et spatiale, sans consultation démocratique. Cela laisse des pans entiers de la recherche orphelins : la santé publique, le développement durable, la toxicologie, la question du genre, la construction durable des espaces urbains, les énergies renouvelables...

Les Picri tendent à résorber ce déséquilibre, de trois façons. Premièrement, ils accentuent la dimension locale et régionale de la recherche. Ils s'adressent de façon concrète aux acteurs locaux, qu'ils informent, tout en gardant à l'esprit des problématiques globales. Deuxièmement, ils renforcent formidablement le pouvoir des citoyens.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Après avoir participé à des expériences de recherche-action, ils portent un nouveau regard sur la recherche. Celle-ci leur paraît plus accessible, voire malléable grâce à leur contribution.

Enfin, la recherche participative peut informer, de façon encore marginale certes, à la fois la société civile, la communauté scientifique et les élus locaux. La Fondation Sciences Citoyennes a mené une analyse scientométrique sur la recherche participative. Elle part du constat de l'existence d'une corrélation entre l'activité de la recherche scientifique et ses publications. En parcourant les bases internationales des publications parues depuis 20 ans, l'équipe a remarqué une évolution positive du nombre d'articles mentionnant le terme de recherche participative. En 1979, le terme ne figure que dans 72 articles. En 2008, ce nombre s'élève à 411. La progression reste néanmoins modeste en volume. Les pays leaders en matière de recherche participative sont les Etats-Unis, puis l'Angleterre et le Canada. La France se classe à la 14ème place.

Table ronde : Des partenaires pour une co-production des connaissances

Participaient à cette table ronde :

Christine Audoux, responsable des ressources humaines-Inra

Dominique Donnet-Kamel, responsable de la mission Inserm-associations

Marc Lipinski, Vice-président du Conseil régional Île-de-France, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation scientifique et technique

Claudia Neubauer, coordinatrice de la Fondation Sciences citoyennes

Sophie Tocreau, chargée de mission « Sciences dans la société » au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Viviane Willus-Mazzichi, administratrice, Unité Ethique et gouvernance, Direction générale de la Recherche, Commission Européenne

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

La table ronde était animée par Paul de Brem, journaliste scientifique. Claudia Neubauer rappelle le but de son association : savoir quelle science proposer à la société moderne. Si l'on souhaite bâtir une société plus solidaire et plus durable, la recherche devra être redéfinie en conséquence. A ce titre, la Fondation sciences citoyennes étudie et compare les initiatives de recherche participative qui ont éclos dans le monde.

Le concept de recherche participative est né des partenariats tissés entre des chercheurs canadiens et des populations africaines, ou encore entre ces chercheurs et des organisations de société civile en Inde. Le terme de recherche participative a été formulé pour la première fois dans les années 70 par un chercheur canadien afin de qualifier son travail avec ces communautés africaines.

En 1999, la Fondation remarque que le Canada a lancé des Alliances Recherches Universités-Citoyens-Communautés (Aruc). C'est ce qui donne à Claudia Neubauer l'idée de fonder des partenariats similaires en France. Elle en suggère alors l'idée qui sera à la base de la création des Picri par Marc Lipinski. Ceux-ci seraient dès le départ ouverts à tous les domaines et non pas seulement aux sciences sociales comme c'est le cas des Aruc.

D'autres différences subsistent entre les deux dispositifs. Au Canada, les futurs porteurs de projet n'ont qu'à écrire une lettre d'intentions décrivant les grandes lignes de leur projet. A l'issue d'une première évaluation, 20 à 30 projets reçoivent automatiquement la somme de 5 000 dollars pour pouvoir monter le projet. Cette phase permet d'éviter aux petites associations de consacrer des investissements lourds à la préparation de projets qui ne sont in fine pas retenus. Après cette période de pré-financement, les projets sont de nouveau évalués avec un taux de sélection final de 50 %. Il serait intéressant que ces procédures allégées soient reprises en France.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

[Remarque : l'expérience a été tentée en 2007 mais abandonnée pour des raisons de complications techniques du dispositif.]

La Fondation a également observé les domaines prioritaires de la recherche dans plusieurs pays. Elle a remarqué une sous-priorisation par les grands pays du domaine de la santé et de l'environnement.,

Paul de Brem demande à Claudia Neubauer son point de vue sur l'avenir de la recherche participative.

Claudia Neubauer considère qu'il faut être optimiste. La réflexion menée par les acteurs des Picri sur le concept même de la recherche participative est positive. En outre, c'est la mise à disposition de fonds destinés à la recherche participative qui va créer les candidats.

Néanmoins, la volonté politique de développer la recherche participative n'a pas encore émergé. De nombreuses barrières systémiques empêchent une telle volonté de se former. L'innovation, par exemple, a une image très complexe. On l'associe spontanément à un haut niveau de technologies, alors qu'elle peut être de nature sociale et complètement dépourvue de technologies. De toute façon, le développement de la recherche participative nécessite une évolution des mentalités et des conceptions culturelles de la recherche.

Des progrès ont déjà été faits. Par exemple, les associations et les ONG sont passées, grâce aux Picri, d'un statut « d'objet de recherche » au statut de « sujet de recherche ». C'est déjà un important changement dans les représentations. Les associations, surtout dans le domaine de la santé, tiennent désormais à être véritablement co-productrices des résultats scientifiques..

Mais, des difficultés demeurent. La majorité des scientifiques ne considère pas les associations comme des partenaires valables de la recherche. Cette méconnaissance des associations est aggravée par le fait que ces chercheurs sont davantage invités à former des partenariats avec l'industrie qu'avec des associations. Les scientifiques peuvent

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

aussi craindre une immixtion des citoyens dans leur profession, qui irait jusqu'à la contestation de leurs travaux. De surcroît, la recherche participative remet en cause, par les nouvelles notions qu'elle introduit, les grands paradigmes de rationalité, d'excellence scientifique, d'objectivité sur lesquels s'est construite la science occidentale depuis des siècles. Aujourd'hui, les chercheurs redoutent aussi d'être marginalisés dans des carrières difficiles à construire sans le soutien de ses pairs. Reste une divergence de vision : les chercheurs sont habitués à l'idée de suprématie du savoir scientifique, que la recherche participative considère comme essentielle mais non pas suffisante pour affronter les défis du monde réel.

Marc Lipinski juge qu'il n'est pas pertinent de comparer les budgets respectifs des ARUC qui dépendent de l'Etat fédéral canadien et celui des Picri, car l'institution responsable n'opère pas au même niveau. Il rappelle que les Régions n'ont pas compétence légale en matière de recherche, qui revient exclusivement à l'Etat. La Région Ile de France s'est saisie de cette compétence pour créer un dispositif totalement innovant en Europe. Elle consacre par ailleurs près de 4 % de son budget total à la recherche, c'est-à-dire nettement plus en proportion que ce que fait l'Etat.

Marc Lipinski revient sur l'origine des Picri. Il n'a pas été immédiat de convaincre les autres conseillers régionaux du sérieux du dispositif. Par delà ces doutes, les débuts ont été très prometteurs. Dès 2005, année du lancement des Picri, les appels à projets suscitèrent un nombre important de candidatures, alors que les chercheurs n'avaient a priori pas eu beaucoup de temps pour réagir. Face à la qualité des projets, le Conseil régional a décidé de relever le nombre de projets sélectionnés avec le budget d'un million d'euros disponible, et de rendre les projets prolongeables. En 2008, le taux de sélection des projets se situe à 25 %, tandis que le budget s'élève à 1,5 million d'euros par an. C'est finalement un programme très compétitif, dont ce colloque constitue la première évaluation.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Marc Lipinski évoque également la pression à laquelle sont soumis les chercheurs en ce moment. Ils se voient dicter leurs axes et leurs domaines de recherche. Lorsqu'on est chercheur, le poste ne suffit pas à exercer son activité, il faut aussi disposer de financements. Comme les fonds alloués à la recherche française sont insuffisants, c'est l'efficacité même de la recherche qui en pâtit.

La Région Île-de-France a l'avantage de pouvoir fixer librement ses domaines de recherche prioritaires. Elle a choisi de favoriser à hauteur de 50 % du budget total consacré à la recherche le domaine de la santé et du vivant. En comparaison, cette part est restée constante (autour de 25%) depuis quinze ans dans le budget du CNRS alors même que cette institution proclame depuis longtemps sa volonté de prioriser l'étude du vivant.

Enfin, les Picri sont un instrument de démocratie technique parmi d'autres. La région a testé par ailleurs le dispositif de la Conférence des citoyens. Il s'agit de demander aux citoyens de réfléchir de façon prolongée à un problème complexe touchant à la santé ou à la science. La conférence concernée portait en l'occurrence sur les nanotechnologies. En montrant que les citoyens peuvent intervenir de façon pertinente sur des sujets complexes, on renforce l'idée qu'on peut aller plus loin dans la démocratie scientifique.

Paul de Brem demande pourquoi les Picri n'ont pas essaimé dans d'autres régions de France.

Marc Lipinski rappelle la responsabilité de la presse dans la diffusion des nouveaux concepts. Or celle-ci ne s'intéresse que trop peu à la science. Il est par ailleurs difficile de mobiliser les hommes politiques sur ce sujet alors qu'ils sont en prise avec d'autres problématiques qui leur paraissent plus importantes. Paul de Brem demande à Marc Lipinski quelles impulsions nouvelles il donnera aux Picri dans la perspective de la réélection de Jean-Paul Huchon au Conseil régional.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Marc Lipinski envisage de les doter de budgets supérieurs et de rendre publique leurs productions, notamment au moyen d'Internet et des nouveaux médias. Par ailleurs, il encourage les citoyens à voter lors des élections européennes pour des candidats sensibles à ces sujets. Paul de Brem demande à Christine Audoux quelles sont les conditions de réussite des Picri.

Christine Audoux note que les Picri sont venus donner des cadres à des coopérations préexistantes. Associations et chercheurs, dans bien des cas, se connaissaient déjà. Les Picri ont formalisé ses relations. Elle évoque la nécessité d'espaces « pré-Picri » où la découverte et le dialogue entre chercheurs et citoyens puissent avoir lieu. Cela pourrait prendre la forme de journées portes ouvertes dans les laboratoires pour les associations. Les relais entre les deux mondes doivent se multiplier. Elle précise que ces lieux de rencontre n'ont pas tous vocation à déboucher sur des Picri.

Paul de Brem soulève la question des enjeux financiers et de répartition des financements entre les associations et les chercheurs. Claudia Neubauer assure que les conventions prévoient une distribution strictement équilibrée de ces financements entre les projets dont le partenaire référent est l'association et ceux dont il s'agit du représentant académique.

Un intervenant de l'ATMF soulève le fait que les financements des Picri sont versés avec beaucoup de retard, ce qui fragilise la trésorerie des associations de taille modeste. Elles doivent recourir à l'emprunt pour rémunérer les chercheurs engagés et cela peut attiser les tensions entre les deux partenaires.

Marc Lipinski évoque le règlement financier du Conseil régional, qui oblige l'administration à rémunérer les chercheurs une fois la recherche réalisée. Cela ne concerna pas uniquement les Picri. Jacques Picard déplore que ces défaillances de financement soient en-

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

core plus prononcées pour les projets européens. L'association refuse désormais de s'engager sur ces projets car elle mettrait son équilibre financier en danger à force d'avances de trésorerie dans l'attente de toucher les fonds.

Marc Lipinski précise que les Franciliens retenus dans ces projets européens sont aidés financièrement par la Région en ce qui concerne le recrutement des porteurs de projet.

Viviane Willus-Mazzichi explique que dans le domaine de la recherche européenne, les projets sont financés à l'avance jusqu'à 70 % de leur montant. Cette avance est versée à des coordinateurs nationaux qui peuvent mettre du temps à restituer ces sommes aux porteurs du projet. Pour certains projets, néanmoins, les délais sont en effet importants. Le Picri est sans équivalent au niveau européen en ce qui concerne leur gouvernance, fondée sur le principe de co-construction. Mais, il existe d'autres formules de participation de la société civile à la recherche. Les pays nordiques, et en particulier le Danemark, ont recours depuis des années à des conférences de citoyens. C'est pourquoi les citoyens n'éprouvent pas particulièrement le besoin de s'engager en tant que partenaires sur des projets de recherche.

Claudia Neubauer évoque les « Science Shops » créés par les étudiants allemands en 1968. Ces entités devaient faire remonter les questions rencontrées par les groupes d'habitants sur des problématiques environnementales ou sanitaires vers les chercheurs susceptibles d'y répondre. Au Canada, ces boutiques sont beaucoup plus participatives. Viviane Willus-Mazzichi situe l'origine des programmes européens de recherche participative à l'année 2000, sous l'impulsion de Philippe Busquin, alors commissaire à la recherche.

C'est grâce à lui qu'a été créé le premier sous-programme européen dédié à la recherche participative, intitulé « Sciences et Société » et doté de plusieurs dizaines de millions d'euros pour cinq ans. Le champ

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

concerné couvrait des questions transversales (la participation des jeunes, la participation des femmes à la recherche, la communication) et la recherche participative. Ce volet du programme a servi à financer, entre autres, des réunions de citoyens dans les pays nordiques ainsi que des actions de formation de médiateurs.

Un volet du 7ème programme-cadre, intitulé « Sciences et sociétés », doté d'un budget plus conséquent (330 millions d'euros sur sept ans) recouvre des problématiques plus résolument éthiques telles que la santé, l'environnement. Les relations avec les organisations de la société civile sont renforcées. Il développe des projets d'apprentissage ou de « capacity building » qui ont vocation à devenir des projets de recherche dans les différents domaines du programme-cadre. Une fois arrivés à maturité, ces projets-passerelles quittent le giron du sous-programme « Sciences et sociétés » pour être financé au niveau plus général du programme-cadre.

La condition pour participer à ces projets d'apprentissage est d'associer des partenaires de plusieurs Etats.

Sophie Tocreau est membre d'un programme européen sous la tutelle de Viviane Willus-Mazzichi, consistant à étudier la façon dont la société civile peut contribuer à la production d'un savoir scientifique. Dans ce cadre, elle est amenée à étudier l'exemple des Picri. Elle a pu proposer une cartographie du web des relations sciences-sociétés à travers l'Europe. Elle considère que les éléments de recherche participative passés en revue lors de ce colloque devraient être dupliqués au niveau national et explique que c'est en partie l'objectif des programmes européens. Elle voudrait encourager les associations de la société civile à participer à des projets européens, et déplore les difficultés d'informer et de mobiliser ces associations sur les appels à projets.

Dominique Donnet-Kamel est responsable, à l'Inserm, de la mission Inserm-Associations. Elle a mis en place à l'Inserm, en 2004, un Groupe de Réflexion avec les Associations de Malades (GRAM). Il rassemble

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

neuf associations dans des domaines diversifiés, des chercheurs, des administratifs de l'Inserm. Ce groupe agit sur trois problématiques importantes.

La première consiste à intégrer les associations à trois instances de décision et, tout d'abord, au niveau des comités décisionnels de l'Inserm, qui valident les protocoles de recherche cliniques.

Ce sont ces protocoles qui définissent les objectifs des recherches cliniques. Deuxièmement, les associations sont intégrées dans des comités d'éthique. Enfin, le Gram a créé un collège de relecteurs de ces protocoles afin de prendre en compte les avis des associations. Elles pourront ainsi intervenir sur les notes de consentement et d'information que toute personne qui accepte un test médical doit signer au préalable. Cette innovation se justifie par le fait que les associations sont en contact avec les malades et savent par conséquent mieux s'adresser à eux dans ces protocoles.

Les associations sont devenues des médiatrices importantes auprès des malades et des familles. Le deuxième objectif du Gram est de traiter leurs demandes de formation scientifique et médicale. Ainsi, une formation sur les tests génétiques a été mise en place récemment au profit des associations. Enfin, le Gram a fait des recommandations sur la participation des associations dans la gouvernance des nouveaux programmes et instituts en création.

Un intervenant propose à Marc Lipinski de créer un nouveau dispositif qu'on intitulerait les Pipri XE «PIPRI» : c'est-à-dire, des Projets d'Initiative Publique. Il cite l'exemple du Pas-de-Calais, qui a ajusté un outil de mesure statistique de la qualité de vie, l'IDH, à la réalité sociale de son territoire. Ces Pipri seraient ciblés sur des thématiques particulières comme la mesure des inégalités. A cet égard, l'intervenant évoque le BIP40, un indicateur de l'évolution des inégalités nouvellement créé par certaines régions.

Vers une recherche citoyenne : les Picri de la Région Île-de-France, bilan et perspectives

Un intervenant souligne l'importance des travaux réalisés par les Picri. A ce titre, il faudrait lancer une étude sur le corpus de données générées par ces Picri pour aider à la reconnaissance de ces travaux par les cercles scientifiques au-delà de la région Île-de-France.

Suzanne Humberstet de l'association Ritimo souhaiterait que la vulgarisation des résultats des Picri soit favorisée, afin de permettre leur utilisation par les associations. Elle évoque la cartographie du web réalisée par son Picri et disponible sur le site www.webatlas.fr.

Jacques Picard demande pourquoi la co-construction est beaucoup plus facile dans certains domaines de la recherche comme le domaine de la santé alors qu'elle est périlleuse dans le secteur de l'urbanisme. Sophie Tocreau souligne que les associations de malades sont une communauté très fortement soudée, dont les membres communiquent entre eux.

Marc Lipinski ajoute que ces associations, sur des sujets aussi graves que le Sida par exemple, imposent leur présence. Comme elles portent des enjeux liés à la vie, leurs membres en sont d'autant plus mobilisés. Dominique Donnet-Kamel fait remarquer que les associations de malades se sentent investies d'une cause importante. En effet, le fait d'informer sur les maladies introduit souvent de la rationalité auprès de personnes qui doivent affronter des drames personnels ou familiaux. Viviane Willus-Mazzichi ajoute que l'Union européenne a lancé un programme de recherche sur quatre pays européens, dont la France, sur le rôle des patients dans plusieurs situations médicales : la maladie rare, l'hyperactivité de l'enfant, la situation médicale autour de la naissance et la maladie d'Alzheimer.

Paul de Brem retiendra qu'il y a quelques années, Roger Karoutchi confiait à Marc Lipinski son scepticisme à l'égard du projet des Picri. Aujourd'hui, 42 Picri ont vu le jour. Ils enrichissent la science, les associations. Mais surtout, ils remplissent un vide. Le savoir scientifique est essentiel, mais il ne suffit pas.

Marc Lipinski remercie l'ensemble des participants.